NOUVEAU JOURNAL *HELVÉTIQUE*,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES *ET POLITIQUES*

De l'Europe, & principalement de la Suisse;

DEDIÉ AU ROI.

MARS 1774.

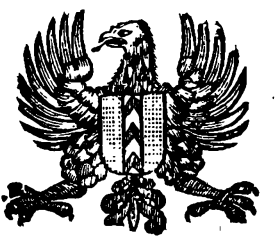

A NEUCHATEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.

NOUVEAU JOURNAL HELVÉTIQUE.

MARS 1774.

PREMIERE PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

I. *ENCYCLOPEDIE*, ou *Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* Tome XXIX. *Yverdun.*

L'ARTICLE *mœurs*, dans l'*Encyclopédie* de Paris, est resserré dans un très-petit nombre de phrases, ou l'on discute quelques points de grammaire & quelques questions peu importantes. Ici, c'est un plan bien saisi & bien présenté de la morale pratique. Ce morceau nous fournira la matiere d'un extrait très-intéressant.

Divers auteurs ont traité cet important

objet des *mœurs*. Les écrivains systématiques, comme *Hutcheson*, sont remontés aux principes, d'où ils ont déduit avec plus ou moins de méthode, les regles susceptibles de démonstrations morales. D'autres, comme *la Bruyere*, sans présenter de système lié, se sont contentés de recueillir des maximes.

Sans suivre aucune de ces deux routes, l'auteur de cet article considere l'influence des *mœurs* sur le bonheur de l'homme ici-bas. Pour cet effet, il les envisage sous quatre rapports; dans la vie privée, dans le caractere national, relativement aux loix, & enfin relativement à la force & aux richesses d'un état.

I. *Rapport des mœurs au bonheur de la société privée.* C'est la réunion des familles qui forme la société générale, & ces sociétés domestiques doivent être le sanctuaire des *mœurs*, pour être celui du bonheur. Là le citoyen, l'homme public, le magistrat, n'est plus qu'un homme; c'est là qu'au tumulte du monde, au tracas des affaires, succede le silence de la vie domestique. Là, rendu à lui-même, le sage se livre aux doux sentimens de la nature. Là, Aristide & Caton, Sully, Daguesseau & Tessin laissent pénétrer leur grande ame; leurs *mœurs* sont la vive image des grands talens & des grandes vertus, qu'ils déploient en public, pour l'avantage de leur patrie. Un pere qui a des *mœurs*, &

les ſentimens qui les produiſent, ſe délaſſe délicieuſement en cherchant à inſtruire ſa famille. Là, regnent la douce paix & la touchante amitié. " Ah! nous ne connaiſſons point, s'écrie un magiſtrat éloquent*, les vrais plaiſirs, les plaiſirs des *mœurs*. Nous n'avons point d'idée de la révolution délicieuſe qui ſe paſſe dans le cœur d'un bon pere, d'un citoyen vertueux, toutes les fois qu'il va rentrer dans ſa maiſon, & qu'il ſe dit à lui-même, j'ai travaillé tout le jour pour ma patrie, mais voici le moment où je vais être payé de tout. Je vais retrouver ma famille, ma femme & mes enfans. A ces noms ſi chers, je ſens déjà treſſaillir mon cœur. Tous m'aiment & m'attendent: déjà vingt fois mes enfans ont interrompu leurs jeux innocens, pour demander à leur mere avec inquiétude, ſi leur pere tarderait encore long-tems. A peine me verront-ils, que je n'entendrai qu'un cri de joie: tous leurs regards ſeront ſur moi; toutes leurs careſſes ſeront pour moi, je leur prodiguerai les miennes; je les ſerrerai entre mes bras tous enſemble, tous l'un après l'autre. Aſſis à la même table, ſans doute ils me demanderont compte de ma journée, & tout mon cœur leur ſera ouvert. Qu'ai-je à leur cacher?

* Savant *diſcours ſur les mœurs.*

Je leur dirai ma joie & mes chagrins. Quel plaisir de les voir suspendre leur repas, les yeux attachés sur les miens, m'écouter avidement, pâlir à ma moindre peine, & s'entre-regarder en souriant pour mes moindres plaisirs, quelquefois m'interrompre par tendresse, & se retenir aussi-tôt par respect, m'écouter encore quand je me suis tû, attendant dans un long silence, si je n'ai plus rien à leur apprendre de moi! Un de mes signes sera le signal de quelques jeux, où je serai pris pour arbitre, & toujours pour leur pere. Et que manquera-t-il enfin à mon bonheur, s'il m'est permis de terminer dans les bras de l'amour, une journée toute consacrée à la vertu? „

" Sont-ce là nos plaisirs, nos *mœurs*, nos familles? Si jettés en naissant, dans le sein d'une nourrice étrangere, les enfans avaient une mere dont ils n'eussent jamais embrassé le sein; si livrés de bonne heure à des instituteurs mercenaires, des fils avaient un pere dont ils n'eussent jamais entendu les leçons; si long-tems éloignés de la maison paternelle, ils n'y rentraient que comme des maîtres futurs, impatiens de survivre & de commander; si dissipés l'un & l'autre, chacun de leur côté, le pere & la mere ne se revoyaient qu'avec indifférence ou avec contrainte, les *mœurs* pourraient-elles se con-

ſerver dans une famille ainſi diviſée? pourrait-on y connaître les plaiſirs touchans des *mœurs* privées & de l'union domeſtique?

On a aujourd'hui beaucoup de plans d'inſtruction, mais point d'éducation. Celle qui forme l'eſprit, le caractere, les ſentimens, les *mœurs*, eſt l'ouvrage des parens; l'inſtruction peut devenir celui des maîtres. Encore dans ces inſtitutions mercenaires, il regne un vice commun; elles ſont trop étendues dans leurs objets pour être approfondies, trop univerſelles pour être ſolides; on perd en profondeur ce que l'on veut gagner en ſurface; les *mœurs* en ſouffrent, parce que la préſomption naît de cette méthode, & avec elle mille défauts de l'eſprit, qui influent bientôt ſur le cœur.

Un autre défaut de l'éducation, c'eſt qu'elle finit trop tôt. Delà encore la dépravation des *mœurs* privées. A peine un jeune homme a-t-il acquis quelques connaiſſances, qu'il eſt abandonné à ſa propre conduite: & dans quel âge? dans celui où les paſſions ſont les plus fortes, & la raiſon la plus faible. Un ſeul camarade vicieux ſuffit pour corrompre toute une ſociété. Il eût été bien moins dangereux de donner cette liberté à des enfans de dix à quatorze ans, qu'à des jeunes gens de ſeize à vingt. A cet âge, ils faudrait qu'ils vécuſſent avec leurs parens, qu'ils s'amu-

ſaſſent avec eux, pour conſerver leurs *mœurs* & leur ſanté. La dépendance devrait croître avec le développement des paſſions. Jetter trop tôt les jeunes gens dans le monde, c'eſt haſarder leur caractère, ſouvent leurs *mœurs*. Le moindre danger c'eſt de leur faire contracter un eſprit frivole, un goût décidé pour le déſœuvrement & les plaiſirs. S'ils jouent, & comment ſans cela paraître dans le monde? s'ils jouent; plus de converſation, plus d'efforts pour ſe rendre agréables, plus de motifs à s'inſtruire.

C'eſt donc dans ce ſecond période de la vie, que le commerce familier des parens eſt encore plus néceſſaire pour les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe. C'eſt alors qu'ils peuvent recevoir des leçons d'économie, de docilité, de complaiſance, de prudence, qui leur ſeront ſi néceſſaires. Par ces *mœurs* privées, puiſées à cette époque dans la maiſon paternelle, les jeunes gens ſe prépareront à des mariages honnêtes, à des mariages fideles, à des mariages heureux. Ce ſont les mauvaiſes *mœurs* de la jeuneſſe, l'ambition, le goût pour le luxe ou le faſte, qui font tant de célibataires dans tous les pays & dans toutes les conditions au-deſſus de celle du peuple.

Des *mœurs* honnêtes, formées dans la maiſon paternelle, rendront les mariages féconds.

Un pere & une mere robuſtes & bien conſtitués, tous les deux modérés dans leurs deſirs, réglés dans leur dépenſe, produiront des enfans robuſtes comme eux, qui ſuceront avec le lait de leur propre mere la tendreſſe & la ſanté. Après avoir écarté du berceau les dangers de l'enfance, les *mœurs* préſerveront l'adoleſcence des plaiſirs prématurés & deſtructeurs. Sous leur garde attentive, les forces du corps ſe déploient ſans effort, l'ame ſe perfectionne par les bons exemples. Un tel être, capable de ſentir ce qui eſt honnête, de vouloir ce qui eſt vertueux, d'exécuter ce qui eſt difficile, d'oſer ce qui eſt louable, mais dangereux; un tel être devient propre à tout dans la ſociété qui l'attend & qui l'appelle. Dans des corps robuſtes & des eſprits judicieux, mettez l'amour de la patrie & de l'humanité, vous aurez des citoyens utiles, des ſoldats courageux, & ſi les circonſtances ſont favorables, de véritables héros.

La vie privée devient ainſi une leçon perpétuelle pour la vie publique. L'obéiſſance des enfans produit celle des ſujets; l'union des freres, celle des concitoyens; l'amour de la famille, celui de la patrie; l'attachement à la paix domeſtique, un vrai zele pour le repos public. C'eſt là ce qui fait la force du gouvernement Chinois, qui ſubſiſte depuis

trois mille ans, ſous le modele d'un gouvernement paternel.

Quelle fut dans tous les tems la ſource de la décadence des *mœurs*? C'eſt la diſſipation, fruit des paſſions déréglées, de l'ambition, de la cupidité, de l'amour des plaiſirs d'éclat. Sentons qu'il n'eſt rien de plus doux que de vivre au ſein de ſa famille, & les *mœurs* privées ſeront en vigueur. Ce qui fait qu'un homme eſt bien chez ſoi, c'eſt qu'il eſt bien avec lui-même; & ce qui le rend content de lui, c'eſt la modération ou les *mœurs*. Quand les *mœurs* ſont altérées, on flotte dans un vuide immenſe, on eſt obſédé par l'ennui, les paſſions agitent l'homme inquiet, il ſort de ſa maiſon pour chercher le vrai plaiſir qui fuit les cœurs gâtés. Mais les *mœurs*, en réveillant les ſentimens naturels, l'attacheront à ſa famille, le rendront en même tems tranquille chez ſoi, diligent dans ſes affaires, appliqué à tous ſes devoirs, & lui procureront des plaiſirs plus conformes à la nature, que l'ennui & les remords n'empoiſonneront jamais.

Enfin, c'eſt l'éducation privée, les *mœurs* domeſtiques, qui avec le tempérament forment le caractere d'un homme : & c'eſt ce caractere qui le rend utile ou inutile à la ſociété, agréable ou déplaiſant à ceux avec leſquels il doit vivre. Le caractere ne fait

pas la vertu ou le vice, mais il les modifie. Il indique le genre d'éducation domeſtique, comme les traits diſtinguent les individus d'une famille. Il faut que chacun ait le caractere de ſon état, de ſa fortune, de ſa deſtination, de la vocation qu'il doit ſuivre; ſans cela il ſera ridicule & impropre à ſon état. Il n'y a que les ſoins d'un pere ſage, qui puiſſent former ce caractere bien aſſorti, enſorte qu'il n'y ait point de contrariété entre ce caractere & leurs talens, leurs reſſources, leur deſtination.

II. *Rapport des mœurs au bonheur de la ſociété publique.* L'altération des *mœurs* ne trouble pas ſeulement la vie privée; mais en dépravant le caractere de la nation, elle met obſtacle à ſa proſpérité. Grande vérité, à laquelle n'ont pas fait aſſez d'attention quelques politiques!

Telle fut dans tous les ſiecles la marche rapide de cette corruption qui gagne de proche en proche, des peres aux enfans, des ſupérieurs aux inférieurs, du monarque aux ſujets, des magiſtrats au peuple. Les *mœurs* une fois dépravées donnent un degré d'activité aux paſſions, qui ont le plus beſoin d'être réprimées, & étouffent celles qui, bien dirigées, auraient le plus contribué au bonheur public.

Les liens de la ſociété ſe relâchent, le ca-

ractere national se déprave, la frugalité disparaît, l'amour du travail s'éteint : on trouve moins d'amis sinceres, moins de familles unies, peu d'enfans soumis, point de respect pour la vieillesse. Le germe des vertus sociales ou civiles est éteint; la chaîne naturelle, la filiation des vertus est interrompue. Les vertus simples, communes, obscures, produisent les vertus héroïques, la grandeur d'ame, l'amour de la patrie, le sacrifice généreux de ses intérêts, de son travail, de son repos.

Oui, si dès ses premieres années, la molesse a énervé l'homme tout entier, si l'indocilité a détruit l'esprit de subordination, si le goût des plaisirs a entraîné dans la dissipation, si l'on s'est accoutumé à négliger les choses utiles pour courir après les agréables, si l'oisiveté raffinée, cherchant sans cesse à varier les amusemens, fait regarder la vie occupée comme une servitude, & la liberté comme l'affranchissement de tout devoir; si le luxe rend la modération ridicule; si les richesses sont l'objet de tous les vœux : quelle place tiendront dans tous les cœurs les vertus sociales ? Que deviendra la société composée d'hommes indifférens pour les autres, concentrant tout en eux, ne considérant leurs semblables qu'autant qu'ils peuvent leur être utiles? Fallait-il que ces

ſentimens réduits en ſyſtèmes, trouvaſſent des apologiſtes qui ſemblent deſtiner leurs talens & leur éloquence à les enſeigner & à les répandre?

Heureuſement, il eſt d'autres écrivains mieux inſtruits par la raiſon & par la nature, qui nous avertiſſent au nom de la patrie, qu'un peuple n'eſt heureux que lorſqu'il a des *mœurs*; que la force de l'état conſiſte plus dans la vertu des ſujets que dans leur opulence; que les vraies richeſſes ſont dans les fruits de la terre, bien plus que dans la maſſe de l'or, qui n'en eſt que le ſigne; que le luxe n'eſt que l'abus des richeſſes, le ſignal de la confuſion, la perte des vertus civiles, l'amorce de la cupidité, le tombeau de la bienfeſance, la ruine de l'agriculture & de l'induſtrie, la cauſe de l'extinction des familles diſtinguées, le fléau de l'honneur, du mérite & des talens eſtimables; enfin, le préſage infaillible de la chûte des empires & des républiques.

L'éducation & l'exemple de ceux qui gouvernent, voilà le remede à de ſi grands maux, ou le moyen de les prévenir. Mais l'éducation doit être également attentive ſur les deux ſexes. Ce ſont les femmes qui forment les *mœurs* publiques & le caractere national, principalement chez les peuples où le commerce entre les deux ſexes eſt libre. Le pre-

mier desir d'un jeune homme, c'est de plaire aux jeunes personnes de l'autre sexe. Quel avantage, si dédaignant les talens frivoles & ridicules, elles savent préférer hautement le mérite & les *mœurs*! L'amour peut produire de grandes choses, quand celle qui l'inspire & le partage, a l'ame assez grande pour ne se montrer sensible qu'aux belles actions. Le pouvoir des femmes dans le cœur d'un jeune homme est sans bornes. Il dépend d'elles de faire de leurs amans des êtres futiles ou des scélérats, des hommes utiles ou des héros: qu'elles choisissent, mais qu'elles se rappellent que la gloire ou l'opprobre, le bonheur ou l'infortune rejailliront sur elles. Quand il n'y a ni *mœurs*, ni aucune grande qualité chez un peuple, c'est que les femmes n'en exigent point. Dans les siecles de la chevalerie, quel courage ne furent-elles pas inspirer?

Parcourons l'histoire de toutes les nations connues, nous y verrons que les bonnes *mœurs* observées ou négligées, ont fait leur bonheur ou leur perte. Par quel secret les Romains, ce mêlange confus de brigands & de proscrits, sont-ils parvenus à ce degré de grandeur & d'héroïsme? Par cette simplicité des *mœurs*, avec laquelle les Curius, les Fabricius, les Emilius Probus, les Mummius, nourrissaient leur bétail & cultivaient leurs

terres : par une économie remarquable dans la vie privée : par un dévouement généreux pour la patrie, qu'ils chériſſaient par-deſſus tout. Comparez les Romains libres & vertueux ſous leurs conſuls, avec les Romains aſſervis & corrompus ſous les empereurs ; vous verrez qu'ils tomberent par les vices oppoſés aux vertus qui avaient fait leur gloire. Il eſt vrai que certains vices leur donnerent de l'éclat, mais leur effet n'en fut pas moins inévitable. L'ambition de Céſar porta la république au plus haut point de grandeur : mais cette même ambition du vainqueur des Gaules, arma Rome contre Rome, & pourſuivit juſques au fond de l'Afrique les débris de l'armée de Pompée. Alors les *mœurs* des Romains ſe perdirent entiérement ; on ne vit plus que conjurations contre la liberté expirante ; & ce peuple qui avait donné la loi à l'univers étonné, porta docilement le joug de ſes maîtres deſpotiques.

III. *Rapport des mœurs aux loix.* Les *mœurs*, ſelon l'obſervation d'un magiſtrat éloquent, ſont le ſupplément aux loix inſuffiſantes, l'appui des bonnes loix, & le correctif des mauvaiſes. Les *mœurs* peuvent tout ſans les loix, & celles-ci ne peuvent preſque rien ſans elles.

1°. Les loix poſitives ſont inſuffiſantes, puiſqu'elles ne reglent que les actes exté-

rieurs. Les affections & les ſentimens, mobiles des actions, ſont uniquement entretenues par les *mœurs*. Les inclinations vicieuſes, les penchans déréglés, les paſſions impérieuſes ſont encore du reſſort des *mœurs*. Elles ſeules ont le pouvoir de les régler, de les modérer, & d'en purifier la ſource. Les loix puniſſent ceux qui troublent l'ordre public, les *mœurs* préviennent les actes ſecrets qui détruiſent ſourdement les liens de la ſociété. La loi fixe les bornes de l'autorité & les limites de l'obéiſſance; les *mœurs* rendent le commandement agréable, la ſoumiſſion fidelle & volontaire; la loi force à être juſte & paiſible, les *mœurs* rendent bienfeſant & charitable. Le magiſtrat punit la débauche qui intervertit l'ordre ſocial; les *mœurs* font les citoyens chaſtes, tempérans, modérés dans leurs plaiſirs. Les loix ſomptuaires, poſſibles dans les petits états, ne peuvent être que négatives; tandis que, pour être préciſes, elles devraient toujours être poſitives, ſelon l'âge, le ſexe & les conditions. Et ces réglemens multipliés & changés chaque luſtre, ne changent pas les *mœurs*, qui ſeules font plus que toutes les chambres de réforme. En un mot, & à tous les égards, les loix font des eſclaves volontaires, les *mœurs* font des citoyens libres & vertueux par choix. *Platon* exigeait trois choſes d'un gouvernement ſage:

ſage, " que les coutumes, uſages & maximes, c'eſt-à-dire, les *mœurs* ſuppléent au défaut des loix; l'autre, que le peuple ſoit accoutumé à la ſoumiſſion; la troiſieme, que les loix ſoient bonnes. "

2°. Il eſt donc vrai que les *mœurs* ſont le ſupplément des loix inſuffiſantes; il ne l'eſt pas moins qu'elles ſont l'appui des bonnes loix. Les bonnes loix conformes à la nature de l'homme & aux principes du droit naturel, ôtant aux ſujets le moins qu'il eſt poſſible de la liberté naturelle, ne le privent que du droit d'en abuſer par la paſſion. Un cœur honnête les chérit, elles ſont fondées ſur la même ſource qui produit les *mœurs*. Les principes naturels & ſocials réuniſſant leurs forces, forment néceſſairement des citoyens vertueux. Il n'y a plus de combat entre les paſſions & la loi, entre les réglemens & la nature, entre la volonté qui commande & la volonté qui obéit.

3°. Enfin, puiſque les loix ne ſont pas toujours par-tout les meilleures poſſible, il eſt important que les *mœurs* leur ſervent de correctif. Quel ouvrage que celui de la législation! Dictées par le fanatiſme des uns, par l'ambition des autres, par l'intérêt perſonnel de pluſieurs, combien de loix qui ſéparent l'intérêt du ſouverain de celui des ſujets! Combien qui pourraient bouleverſer

l'état, ſi les *mœurs* des citoyens, de ceux à qui la loi fait du tort, ne prévenaient pas le trouble! On reſpecte le caractere de la loi, en détruiſant ſon eſprit : on fait des ſacrifices pour s'y ſoumettre autant qu'il eſt poſſible. Une loi vicieuſe donne-t-elle des droits barbares ſur un ordre de ſujets, comme ſur les ſerfs ſous le gouvernement féodal? l'humanité l'adoucit, & les *mœurs* font que jamais on n'en abuſe. Y a-t-il des loix qui diviſent les citoyens par des prérogatives contraires à la nature? les ſervices mutuels les rapprochent, & les *mœurs* les réuniſſent.

La corruption des *mœurs* a multiplié les loix; & celles-ci, comme les remedes trop fréquens, affaibliſſent la conſtitution, lors même que le mal eſt guéri. L'exemple & l'éducation, en rétabliſſant les *mœurs*, ſont les ſeuls vrais remedes. Sans la multitude des loix prohibitives, il n'y aurait jamais eu de Mandrins; & ſans un reſte de *mœurs*, les maux réſultans de ces réglemens trop multipliés par-tout, ſeraient plus grands & deviendraient plus univerſels.

IV. *Rapport des mœurs à la force de l'état.* La force d'un état eſt intérieure ou extérieure. La premiere eſt celle du gouvernement, qui maintient l'ordre interne le plus exact & fait la ſûreté & le bonheur du plus grand nombre poſſible de citoyens. La ſe-

conde eſt le degré de puiſſance relative, qui met la nation en état de ſe défendre contre la violence & l'injuſtice.

Au premier égard, on a pu ſe convaincre, par ce que nous avons dit juſqu'ici, que les bonnes *mœurs* ſont la force intérieure d'un état. Par-tout où elles ſont en vigueur, les citoyens aiment l'ordre, la juſtice eſt maintenue & reſpectée, les loix ſont ſupérieures à tout crédit, toute paſſion injuſte & violente eſt punie & réprimée dès qu'elle oſe ſe manifeſter.

Cet état heureux au-dedans doit encore avoir la plus grande force extérieure & relative que ſa ſituation peut permettre. Ses voiſins, ſans défiance de ſa part & connaiſſant la force intérieure d'un pays où les *mœurs* regnent, ne ſe haſarderont pas à former aucune entrepriſe violente. Que ſi, malgré tout cela, cette nation était attaquée par une autre égale en force, elle aura une force ſuffiſante pour ſe défendre & pour triompher; elle aura des ſoldats courageux & des richeſſes ſuffiſantes.

1°. Aujourd'hui que l'ambition des puiſſances a fait multiplier les ſoldats, il y a dans chaque état une armée totalement diſproportionnée avec la population. Cet appareil militaire, état forcé, puiſqu'il n'eſt point proportionné à l'étendue & à la population de

chaque pays, n'influe-t-il pas sur les *mœurs*? Que de questions un esprit philosophique aurait ici à considérer!

Quelles devraient être les *mœurs* de ces hommes chargés du noble soin de défendre la patrie, & capables d'y réussir? Si l'amour de la patrie était gravé dans le cœur de tous les sujets, ils seraient tous bons soldats quand il s'agirait de défendre leurs foyers. Une milice exercée & bien commandée vaudrait mieux dans ce cas que les troupes réglées les plus redoutables. C'est l'ambition de faire des conquêtes ou d'enchaîner les citoyens, qui a rendu nécessaires les armées permanentes.

Les *mœurs* endurcissent le corps aux fatigues, élevent l'ame aux sentimens sublimes, & dès-là forment de bons soldats. Tels se montrerent les Suisses, simples & courageux, contre leurs oppresseurs, dont ils surent triompher, malgré leur petit nombre. De tels hommes auront dans tous les tems les mêmes succès.

Ce n'est pas le fer & le feu qui affaiblissent & consument les armées, c'est le luxe dévorant & la mollesse des chefs, c'est la débauche de ceux qui doivent obéir, les déprédations des gens d'affaires. La guerre emporte moins de victimes que le libertinage & les maladies qu'il entraîne.

Au lieu d'occuper durant la paix cette multitude d'hommes à des travaux utiles, on les voit vivre dans le déſœuvrement, ſource de la corruption, qui ſe communique comme la peſte aux lieux qu'ils ſurchargent ſans néceſſité. Les diſcours licentieux, qui n'alterent guere moins les *mœurs* que les actions, ſemblent être devenus le privilege des militaires. La religion n'y eſt pas plus reſpectée que la vertu. Cependant un grand homme, *Xenophon*, dit que " dans une bataille, ceux qui craignent le plus la divinité, ſont ceux qui craignent le moins les hommes. Convenons donc que la nation où regnent les *mœurs*, fournit les meilleurs ſoldats, & les plus braves défenſeurs de la patrie.

Il ſera tout auſſi évident que les *mœurs* accroiſſent les richeſſes, augmentent les reſſources des peuples. Il y a peu d'états en Europe, dont l'armée ne ſoit plus forte que la population, & il en eſt peu auſſi dont la dépenſe n'excede pas le revenu net. C'eſt partout une ſituation forcée, ſous l'éclat trompeur d'une richeſſe imaginaire. En vain les philoſophes économiſtes tracent-ils des plans pour la levée & la répartition des impôts; il faut, pour redreſſer les abus invétérés & ruineux qui les engloutiſſent, commencer par réformer les *mœurs* de ceux qui gouvernent & de ceux qui ſont gouvernés.

Le luxe & la cupidité, voilà la cauſe du déſordre des finances dans pluſieurs états. Il n'y avait rien de contraire aux *mœurs* dans le luxe de *Pericles*, qui vivait avec ſa famille dans la plus grande ſimplicité, tandis qu'il feſait cultiver les campagnes & bâtir à Athenes de magnifiques temples à Jupiter; dans celui du riche *Cimon*, qui feſait ſubſiſter un grand nombre de pauvres en les feſant travailler. Celui de *Lucullus*, qui dévorait dans un repas les plus rares productions de l'Aſie, amenées à Rome à grands frais, voilà le luxe qui déprave les *mœurs* & les détruit enfin. C'eſt par une dépenſe raiſonnable, dirigée par les *mœurs*, que les richeſſes circulent, ſe diſtribuent, raniment tout, contribuent à la proſpérité publique, procurent l'abondance générale, & augmentent l'opulence de la nation, que le luxe frivole diminue néceſſairement.

Avec de grandes proviſions, que des travaux aſſidus auront ſu tirer de la terre qui n'eſt jamais ingrate; avec les épargnes pécuniaires, qu'un luxe inſenſé n'aura pas diſſipées, avant même d'être raſſemblées; avec la bonne volonté des peuples, qui ſous un gouvernement ſage, ſeront néceſſairement dans l'aiſance; avec les amas d'armes & de munitions, que la prudence aura préparés à la longue & ſans fatiguer les ſujets; avec ces

ſecours, un ſouverain doit toujours être en état de ſoutenir plus long-tems une guerre qu'il n'a pas pu éviter. Il eſt donc démontré que les *mœurs* ſont la force d'un peuple bien gouverné. Quel doit être par conſéquent le vœu de tout homme ſenſible? C'eſt de voir régner dans ſa patrie cette ſource de tant de biens. Que doit ſouhaiter un cœur honnête, pénétré des ſentimens de la bienveillance univerſelle? C'eſt de voir les bonnes *mœurs* fleurir par-tout. Alors le genre humain ſerait auſſi heureux qu'il peut l'être ſur cette terre, ſéjour de la faibleſſe, de l'erreur & de divers maux néceſſaires.

II. JOHANNIS LAWSON, &c. c'eſt-à-dire, *Leçons ſur l'éloquence, par* JEAN LAWSON, *docteur en théologie, & profeſſeur d'éloquence à Dublin; traduit de l'anglais en allemand.* Zurich, chez Orell, Geſſner, Freslin & compagnie.

LA théorie générale des beaux arts a été trop négligée. On n'a pas aſſez ſenti, ce ſemble, que ſans les principes philoſophiques des regles, on n'atteindra jamais la perfection. La peinture a été plus heureuſe à cet égard que la poéſie, & celle-ci a eu plus de ſuccès que l'éloquence. Nous avons, il eſt vrai,

l'ouvrage d'un homme de génie. M. *Batteux* a montré la route; il a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, mais il n'a pas été suivi. L'auteur que nous annonçons ici, ne nous paraît pas avoir saisi ce principe. Les leçons du professeur anglais tiennent le milieu entre le ton de l'orateur qui déclame, & celui du docteur qui enseigne. Il n'est pas démontré que ce genre soit le plus propre à présenter le vrai. Quoi qu'il en soit, M. Lawson répete en très-bons termes ce que l'on savait déjà; il paraphrase les idées d'Aristote, de Ciceron, de Quintilien; il les habille à la moderne. Enchaîné par l'esprit de système, il n'apperçoit pas toutes les lacunes, il passe légérement sur bien des articles intéressans. Ce génie philosophique, qui devrait caractériser un Anglais, paraît à notre auteur inutile ou même dangereux; il déclame contre les recherches qu'on s'est permis de faire sur le goût, il tourne en ridicule la classification des passions. On désirerait un plus grand nombre d'exemples, qui sont si propres à former le goût, que M. L. ne veut pas analyser. Lorsqu'il en donne, il ne regarde point assez à son siecle. On aurait voulu voir dans un ouvrage de ce genre, une histoire bien tracée de l'éloquence en Angleterre. M. L. la suppose connue de ses auditeurs, & n'en dit que peu de choses.

Nous avons remarqué avec surprise le jugement qu'il porte du goût actuel de sa nation. *Nous avons atteint*, dit-il, *le siecle du faux bel esprit, des tournures recherchées, & d'un style excessivement fleuri.* Suivant M. L., *Homere* s'est proposé de travailler son poëme, d'après les regles d'Aristote, sur les trois genres d'éloquence. Voilà le fruit de l'esprit de système, qui, heureusement pour nous, était inconnu au tems d'Homere. Ce prince des poëtes imitait la nature, & il doit sa gloire & ses succès à la force de son génie, qui lui montrait toujours le vrai, & qui lui apprenait à le présenter avec graces.

III. GEORG. GOTTLIEB OFFTERDINGER, *&c.* c'est-à-dire, *Avis au peuple sur sa santé, suite de l'ouvrage de M.* TISSOT, *contenant l'art de traiter les maladies inflammatoires & secretes, par M.* GEORGE GOTTLIEB OFFTERDINGER, *licentié en médecine.* Zurich, 1773. Chez Orell, Gessner & compagnie. 720 pages in-8.

CET ouvrage mérite de servir de suite à celui du célebre M. Tissot, & c'est faire assez son éloge. Nous nous contenterons d'en donner ici une courte notice, jusqu'à ce qu'il ait été traduit en français. On lit d'abord une introduction, dans laquelle l'au-

teur expoſe quelques principes généraux, quelques regles élémentaires, qui doivent ſervir dans la ſuite de l'ouvrage. On trouve enſuite les caracteres des diverſes maladies & la maniere de les traiter. 1°. Des fievres, chaudes en général. 2°. Des inteſtins & des organes de la génération. 3°. De quelques maladies des yeux. 4°. De quelques maladies des oreilles. 5°. Des ſuffocations. 6°. Des crachemens de ſang. 7°. Des vomiſſemens de ſang. 8°. Suites d'une boiſſon trop froide & des ſaignées exceſſives. 9°. De quelques maladies hémorroïdales qui reſſemblent aux maux vénériens. 10°. Des menſtrues, & de leurs divers accidens. 11°. Des pertes blanches. 12°. Des maux de mere, du mal caduc hyſtérique, de la fureur hyſtérique. 13°. De la mélancolie & de la fureur. 14°. Des maladies vénériennes. 15°. Queſtions à faire aux malades pour découvrir leur véritable état, tirées de l'ouvrage de M. Tiſſot. On trouve à la fin une liſte des divers remedes preſcrits dans les différens cas.

Le peuple, & en général tous ceux qui ignorent la médecine, trouveront ici des inſtructions ſimples & miſes à leur portée. Ils y apprendront à ſe conduire eux-mêmes dans le cas où ils n'auraient pas de médecin. Les gens de l'art y trouveront auſſi des choſes intéreſſantes.

SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES,

DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Hiſtoire de Maurice, comte de Saxe, duc de Courlande & de Sémigalle, maréchal général des camps & armées de S. M. T. C. Par M. le baron* D'ESPAGNAC, *gouverneur de l'hôtel-royal des invalides*; 2 vol. in-12. 1774.

Abſtulit clarum cita mors Achillem.

HORAT. Od. XIII. L. II.

L'OUVRAGE de M. le baron d'Eſpagnac, doit intéreſſer ſur tout les militaires. Il montre le grand homme de guerre ſur le théatre de ſa gloire, dans les camps, à la tête des armées, au milieu des combats. La vie des grands capitaines, pour être utile à ceux qui

eſſaïent de marcher ſur leurs traces, doit préſenter un récit exact & ſuivi des opérations, un journal détaillé de leurs campagnes, d'après lequel on puiſſe ſaiſir leurs projets, développer tous leurs plans. On n'attend pas de nous une analyſe détaillée; elle ne plairait pas au plus grand nombre de nos lecteurs. On aime à connaître les grands hommes dans les détails de leur vie privée. Nous tâcherons de choiſir les faits les plus propres à piquer la curioſité.

Maurice, comte de Saxe, vit le jour à Dreſde le 19 octobre 1696. Il fut fils d'Auguſte II, alors électeur de Saxe, & depuis roi de Pologne, & d'Aurore, comteſſe de Königſmarck. Cette dame, qui avait autant d'eſprit que de beauté, préſida elle-même à l'éducation de ſon fils. Dès ſa jeuneſſe, le comte de Saxe ſe diſtingua par la force du corps & par les exercices propres à l'augmenter. Il montra de bonne heure cette paſſion pour la gloire, qui forme les héros. A peine avait-il 12 ans accomplis, qu'il partit à pied pour joindre l'armée des alliés devant Lille. Le roi de Pologne, ſon pere, qui y ſervait alors en qualité de volontaire, confia ſon fils au comte de Schullembourg. Ainſi le jeune guerrier porta ſes premieres armes contre la France, pour laquelle il a combattu depuis avec ſuccès. Dans les campagnes ſui-

vantes, il fit en Flandres les fonctions d'adjudant général. Après avoir servi sous son auguste pere en Poméranie, où il se distingua par des actes d'une rare valeur, il obtint l'agrément d'un régiment de cavalerie, dont il choisit lui-même les officiers. A la tête de cette troupe d'élite, Maurice chargea trois fois les Suédois, à la bataille de Gadelbush, où sa bravoure mérita les éloges du général ennemi. De retour à Dresde, le comte sollicité par sa mere, épousa la comtesse de Loben, fille de condition, riche & aimable. Il n'avait point de penchant pour le mariage, & l'on dit que le nom de *Victoire* que portait la comtesse, le décida.

En janvier 1715, le comte partit de Dresde pour aller en Poméranie, servir contre les Suédois. Il n'était accompagné que de 5 officiers & de 12 valets. La confédération de Sendomir, opposée au parti du roi Auguste, faisait une guerre cruelle aux troupes de Saxe. Cependant, comme le bruit se répandit qu'il y avait une treve, le comte crut pouvoir continuer sa route sans escorte. Arrivé à l'entrée de la nuit à *Crachnitz*, il se logea dans un bâtiment à peu près semblable aux caravanserais de Turquie. Les Polonais, le prenant pour le comte de Flemming, qui devait passer par la même route, envoyerent 800 dragons pour l'enlever. Le comte se

mettait à table, lorſqu'on l'avertit qu'il entrait beaucoup de cavalerie dans le bourg. Dix-huit perſonnes n'étaient pas en état de défendre toute la maiſon. Maurice abandonna la cour, & occupant le premier étage, il plaça deux ou trois de ſes valets dans chaque chambre, avec ordre de percer le plancher pour tirer ſur ceux qui entreraient dans celles du rez-de-chauſſée. Comme il pouvait donner du ſecours à ſes gens par l'écurie, il s'y mit avec le reſte de ſon monde.

A peine avait-il fait ces diſpoſitions, que les Polonais l'attaquerent: ils enfoncerent d'abord les portes d'en-bas; mais les premiers entrés ayant été tués, ceux qui venaient après, craignant le même ſort, abandonnerent cette attaque pour monter dans les chambes, qu'ils voyaient n'être pas gardées; leur deſſein était de fuſiller par le plancher de celles-ci dans celles où il y avait du monde: le comte de Saxe ne pouvait s'y oppoſer: il les laiſſa monter; & les ayant ſuivis avec ce qu'il avait d'officiers, il les paſſa au fil de l'épée. Malgré cet échec, les Polonais tenterent une ſeconde attaque: le comte de Saxe, quoique bleſſé d'un coup de feu à la cuiſſe, les chargea avec le même ſuccès; ils n'oſerent s'expoſer de nouveau, & ayant inveſti la maiſon par de petits poſtes, ils envoyerent un officier ſommer le comte de Saxe, avec menace de le brû-

ler s'il ne se rendait. Maurice, qui avait de fortes raisons de leur échapper, cria à l'officier de s'en retourner : celui-ci insistant sur ce qu'il y aurait bon quartier, le comte de Saxe craignit que ses offres ne tentassent les personnes qu'il avait avec lui : il se vit obligé de faire tuer cet officier. Les Polonais ne se rebuterent point : ils lui députerent un dominicain, qui eut le même sort. Le comte de Saxe assembla ensuite son monde : il leur dit que n'y ayant aucun quartier à attendre pour lui non plus que pour eux, il ne voyait d'autre parti que de sortir à la faveur de la nuit ; que les petits détachemens qui les investissaient, ne pouvant être secourus sur le champ par le gros de leurs troupes, on les forcerait aisément, & que si l'on réussissait à gagner le bois qui n'était qu'à quelques pas de la maison, la retraite serait assurée. Cette proposition ayant été approuvée du plus grand nombre, il sortit avec 14 hommes, & rencontra d'abord une garde qui avait mis pied à terre : elle ne pouvait s'imaginer qu'une poignée de gens fût capable d'une telle résolution ; cette garde fut chargée l'épée à la main, & mise en fuite. Maurice ayant le passage libre, gagna le bois & la ville de Sendomir, où il y avait garnison Saxonne.

Après la bataille de Prague, le comte, gêné dans ses inclinations galantes par la jalousie

de sa femme, résolut de passer en France, où le duc d'Orléans, alors régent du royaume, lui proposa d'entrer au service de cette couronne, avec le grade de maréchal-de-camp. Le roi Auguste consentit à cet établissement. La comtesse s'arrangea avec son époux pour faire casser son mariage.

En 1734, le comte de Saxe fut fait lieutenant-général. En 1738, il publia ses *rêveries*, ouvrage précieux pour tous les militaires. Nous rapporterons en entier la relation de l'escalade de Prague en 1741, telle que le comte de Saxe la donne lui-même dans une lettre au chevalier *Folard*.

" Je fis ramasser, dit-il, quelques échelles, & accommoder deux poutres avec des cordes pour me servir de béliers. Le marquis de Mirepoix vint me joindre avec 1000 hommes d'infanterie, à 9 heures du soir; & sur le champ, nous marchâmes vers Prague. Mais comme la partie que j'avais commencé à reconnaître était celle de la citadelle, qui était trop forte, je coulai tout le long du fossé, jusqu'à Neu-Thor, la seule porte non murée de ce côté de la ville. Quoique l'on m'eût dit que le revêtement y était fort haut, je résolus néanmoins d'y faire mon attaque, parce qu'il me fallait une porte pour y faire entrer la cavalerie, & cela dans le moment, n'ayant qu'une poignée d'infanterie. La ville d'ailleurs

leurs étant immenſe, je jugeais que ſi la cavalerie pouvait une fois entrer, elle empêcherait les différens poſtes des ennemis de ſe communiquer & de ſe raſſembler. J'allai donc auprès de cette porte, qui eſt la ſeconde endeçà de la Baſſe-Moldaw, dans le deſſein d'y planter mon eſcalade; je fis mes diſpoſitions en marchant.

Comme j'approchais de la ville, j'entendis l'attaque du comte de Polaſtron (cette fauſſe attaque ſe feſait du côté de la haute ville); il pouvait être une heure après minuit: je fis halte; & pendant qu'on diſtribuait les échelles, la poudre & les balles, je m'avançai avec M. de Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, pour reconnaître où nous ferions l'attaque: je me coulai dans le foſſé, qui n'avait point de revêtement de ce côté; je trouvai près de la porte un baſtion qui avait 35 pieds de haut, revêtu en brique juſqu'à environ 30 pieds: vis-à-vis était une eſpece de plate-forme, formée par les gravois & les immondices de la ville, & à-peu-près au niveau du rempart. Comme le tems preſſait, l'attaque du comte de Polaſtron étant preſque finie, je n'eus pas le tems de reconnaître la place plus loin, & je me décidai à planter l'eſcalade dans le flanc du baſtion du polygone, à côté de celui où était la porte de la ville: je dis à M. de Chevert que je me mettrais avec

les troupes sur cette plate-forme, dès que je m'appercevrais qu'il serait découvert, pour y attirer les regards & le feu de tout le polygone, & qu'en même tems j'attaquerais le pont-levis.

Nous retournâmes aux troupes; tout cela se fit dans un si grand silence, que les sentinelles du rempart ne s'en apperçurent pas. J'avais fait mettre pied à terre à 600 dragons & à 400 carabiniers: il me restait vingt-quatre troupes de cavalerie, que je fis avancer sur la chaussée, pour entrer dans la ville au moment que j'aurais forcé la porte; les échelles furent distribuées aux grenadiers: j'ordonnai au premier sergent (M. Jacob, aujourd'hui capitaine de l'hôtel-royal des invalides) d'y monter avec 8 grenadiers, & de ne point tirer, telle chose qu'il arrivât, de poignarder les sentinelles, s'il pouvait les surprendre, & de ne se défendre qu'à coups de baïonnette, s'il trouvait résistance sur le rempart. Ce sergent devait être suivi de M. de Chevert, à la tête de quatre compagnies de grenadiers, & de 400 dragons ou fusiliers, conduits par le comte de Broglio (aujourd'hui duc de Broglio, & maréchal de France). Le sergent étant parvenu au haut du rempart avec les huit grenadiers, les sentinelles donnerent l'alerte. Je m'étais assis sur le bord du fossé, au bout de la plate-forme de gravois,

vis-à-vis le baſtion dans lequel M. de Chevert devait monter. J'avais caché huit troupes de dragons à 30 pas derriere moi ; je me levai, & criai, à moi dragons ; ils parurent ſur le champ. Tout ce qu'il y avait d'ennemis ſur le polygone & ſur la courtine, nous ayant découverts, ſe mit à tirer ſur nous ; j'y fis répondre par un très-grand feu. Pendant ce tems-là, M. de Chevert montait avec les grenadiers ; les ennemis ne s'en apperçurent que lorſqu'il y eut une compagnie ſur les remparts : alors ils vinrent à la charge, tirerent beaucoup, & croiſerent leurs baïonnettes avec les grenadiers : mais ceux-ci ne ſe défendirent qu'à grands coups de baïonnettes, & tinrent ferme. „

„ M. de Chevert fut bientôt ſuivi de trois autres compagnies de grenadiers, & du comte de Broglio, avec ſes piquets ; mais comme on ſe preſſait de monter ſur les échelles, & qu'elles ne pouvaient ſoutenir le poids de tant d'hommes, il en rompit beaucoup ; ce qui penſa tout déconcerter. J'envoyai au plus vîte un officier pour y mettre ordre (on prit les échelles des piliers de juſtice, qui étaient tout auprès), & je me preſſai d'arriver au pont de la porte avec les huit troupes de dragons ; j'ordonnai qu'on mît à leur place les piquets d'infanterie qui me reſtaient, pour faire le feu de protection : dans le moment

que j'arrivai, M. de Chevert, qui avait forcé le corps-de-garde par le dedans de la ville, m'abattit le pont-levis. Le pont-levis baiſſé, je me portai avec la cavalerie au pont qui ſépare la ville en deux; il était barricadé & défendu par quelques pieces de canon, & de l'infanterie. L'officier qui commandait dans ce poſte, fit d'abord difficulté de ſe rendre; mais ayant appris que les Saxons étaient entrés par le petit côté, & qu'il allait ſe trouver entre deux feux, il mit les armes bas; toute la garniſon en ayant fait autant, fut enfermée dans les caſernes. „

Le comte de Saxe voyant arriver ſes freres à la tête des Saxons, les embraſſa; il leur dit en badinant, qu'il était entré avant eux, & qu'il leur apprendrait toujours qu'il était leur ainé. Quoique la ville eût été priſe d'aſſaut, les ordres que donna Maurice pour empêcher le tumulte & le pillage furent ſi bien exécutés, que la plupart des habitans n'apprirent que le lendemain, qu'ils avaient paſſé ſous une autre domination.

Les magiſtrats de Prague, pénétrés d'un ſervice auſſi eſſentiel, firent préſent au comte de Saxe d'un diamant de 40000 livres, ſur le chaton duquel on liſait *que la ville de Prague lui avait offert cette marque de reconnaiſſance pour la bonne police qu'il avait tenue à la priſe de leur ville.*

La bataille de Fontenoi eſt une de ces actions importantes, dont on aime à voir les détails tracés par une main habile. M. le baron d'Eſpagnac en donne une deſcription ſavante.

" Pour connaître la diſpoſition des deux armées, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur les cartes : on remarque Anthoin aſſez près de l'Eſcaut, à la droite de l'armée françaiſe, à 900 pas du pont de Calonne ; le village de Fontenoi par-delà Anthoin, preſque ſur la même ligne ; un eſpace étroit, de 490 toiſes de large, entre Fontenoi & le bois de Barri. Ce bois & ces villages étaient garnis de canon. Le maréchal de Saxe avait établi des redoutes entre Anthoin & Fontenoi ; d'autres redoutes aux extrêmités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte.

Les alliés ayant tout diſpoſé pour attaquer les Français, commandés par le comte de Saxe, les Anglais & les Hanovriens débouchèrent par le village de Vezon, & les Hollandais par celui de Maubrai. Deux colonnes de l'infanterie anglaiſe & hanovrienne, & une troiſieme d'infanterie hollandaiſe s'étant avancées à la fois ſur Fontenoi, ce village fut attaqué vers les 9 heures du matin. Les batteries de canon placées ſur ſes flancs, & chargées à cartouche, firent un merveilleux effet. La brigade de Dauphin, ſoutenue de celle

du Roi combattit avec la plus grande valeur, & repouſſa les attaques réitérées des alliés. Pour favoriſer l'attaque de Fontenoi, le prince de Waldeck, qui commandait les Hollandais, avait porté la cavalerie un peu en avant; mais le comte d'Eu, le duc d'Harcourt, le duc de Penthievre, & le vicomte du Chayla s'étant diſpoſés à la charger avec les brigades de cavalerie de la droite, leur contenance & le feu continuel de l'artillerie d'Anthoin & des redoutes en impoſerent à cette cavalerie. Le roi était avec M. le dauphin auprès de la juſtice de Notre-Dame-aux-bois; le canon des Anglais y donnait en plein; la mouſqueterie même y portait: un domeſtique du comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, reçut au front une balle de fuſil, fort loin derriere le roi.

Cependant les Anglais, commandés par le duc de Cumberland, n'étaient plus qu'à 50 pas de diſtance de l'armée françaiſe: un régiment des gardes anglaiſes & ceux de Campbel & de Royal Ecoſſais marchaient les premiers; ils avaient à leur tête le comte d'Albermal, & M. de Churchil, petit-fils naturel du fameux duc de Marlbouroug. Les officiers Anglais ſaluerent les Français en ôtant leurs chapeaux; les Français leur rendirent le ſalut. Milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaiſes, s'étant avancé hors des rangs,

le comte d'Anteroche, lieutenant de grenadiers (aujourd'hui commandant de bataillon) ne sachant ce qu'il voulait, fut à lui. *Monsieur*, lui dit l'Anglais, *faites tirer vos gens. Non*, *monsieur*, répondit le comte, *nous ne tirons jamais les premiers.* Les Anglais firent, dans l'instant, un feu roulant si vif & si soutenu, que les gardes françaises, & un bataillon des gardes suisses eurent plusieurs officiers & plus de 600 soldats hors de combat, & que le régiment suisse de Courten, qui joignait les gardes françaises, fut écrasé. L'infanterie exposée à la violence de ce feu, n'ayant pu y résister, se vit forcée de se replier; la gauche, derriere la premiere redoute du bois de Barri; la droite, derriere la brigade des Cravates. Cette brigade s'étant portée tout de suite sur les Anglais, ses chevaux ne purent soutenir la flamme & la fumée qui les aveuglaient: elle fut obligée d'aller se rallier près de la ligne de cavalerie qui était derriere elle.

Le marquis de Lutteaux, lieutenant-général, accourut de Fontenoi, malgré une blessure qu'il venait de recevoir; il attaqua avec le marquis d'Anlezy, maréchal de camp, & le régiment d'Aubeterre; il reçut deux coups mortels; le régiment d'Aubeterre perdit la moitié de son monde. Le régiment du roi, conduit par le duc de Biron (qui eut trois che-

vaux tués sous lui & 2 blessés, ayant marché contre les Anglais, ils firent sur ce régiment une décharge qui lui tua 460 hommes, tant officiers que soldats. La brigade de la Couronne se porta aussi sur les Anglais: le duc d'Havré, colonel de ce régiment, son lieutenant-colonel, son état-major, 37 officiers, & 260 soldats furent mis hors de combat. Le régiment de Soissonnais, de brigade avec la Couronne, ne souffrit pas moins. Ceux de Royal & de Hainaut, commandés par le marquis de Croissy, chargerent avec la Couronne, & furent très-maltraités. Le marquis de Craon, colonel du régiment de Hainaut, officier de grande espérance, y fut tué, & son lieutenant-colonel blessé. Il était essentiel d'empêcher l'ennemi de tourner Fontenoi; pour cet effet, le duc de Biron plaça des grenadiers dans le chemin creux qui y aboutissait, & mit le régiment du roi à portée de les soutenir. Les deux lignes d'infanterie anglaise continuaient de s'avancer: le maréchal de Saxe était à cent pas devant elles; il examinait les moyens de s'opposer à leurs manœuvres: il n'avait d'inquiétude que pour le roi: il lui fit dire par le marquis de Meuse, qu'il le conjurait de repasser l'Escaut avec M. le dauphin; mais on ne put jamais l'obtenir.

Cependant, malgré leurs avantages, les lignes anglaises souffraient beaucoup; leurs

flancs étaient exposés au feu du canon & de la mousqueterie, tant de la redoute de la pointe du bois de Barri, que des troupes françaises qui étaient près de Fontenoi. Le duc de Cumberland crut devoir resserrer ses deux lignes, pour les éloigner du feu qui les maltraitait: ayant fait marcher en même tems les quatre régimens qui étaient sur la droite, & le long de la lisiere du bois, il s'en servit pour fermer le vuide qui se trouvait entre ses deux lignes; il présentait ainsi un bataillon quarré, dont trois faces pleines. Ce bataillon, composé de l'élite de l'infanterie anglaise & hanovrienne, était d'environ 15000 hommes. Les régimens de cavalerie de la gauche les plus à portée, eurent ordre de l'attaquer. Ceux des Cravates & de Fiennes, conduits par les comtes d'Estrées & de la Suze, & par le marquis de Cernay, se porterent les premiers sur le bataillon quarré, & ne purent tenir contre son feu. Le marquis de Muy le chargea ensuite avec le régiment de Clermont Prince, & le marquis de Mézieres avec celui de Fitz-James: ils furent remplacés par le régiment de Berry, conduit par le chevalier d'Agueſſeau & le marquis de Voyer: ceux de Brionne & de Pons, commandés par le chevalier d'Apcher, le comte de Rosen, le marquis de Pons & le comte de Brionne, se joignirent à cette attaque. Les régimens de Pen-

thievre & de Noailles, ayant à leur tête le comte de Noailles & le marquis de Grenay, se porterent a leur tour sur la colonne. Tous ces corps de cavalerie se ralliaient à cent pas, & revenaient a la charge; mais à peine se présentaient-ils devant le bataillon quarré, qu'il en sortait un feu si soutenu, que les chevaux effrayés emportaient les cavaliers, sans que ceux-ci pussent en être les maîtres.

Le roi ayant remarqué environ 200 cavaliers dispersés derriere lui, dit à M. de Jouy, chevau-léger d'ordonnance, d'aller, de sa part, les rallier, & de les ramener au combat: cet officier s'acquitta de cette commission dangereuse avec autant de zele que de courage. Les gardes du corps, les gendarmes, & les chevaux légers, les mousquetaires & les grenadiers à cheval s'étaient portés d'eux-mêmes sur la colonne; mais, malgré cette bravoure innée qui les caractérise, leurs chevaux épouvantés par le feu & la fumée, se désordonnant, & ne restant point en masse, leurs attaques avaient été sans succès: quatre escadrons de la gendarmerie, qui arrivaient dans le moment de Douai, sous les ordres du comte de Blet, brigadier, furent reçus avec le même feu roulant.

Cependant, à l'angle des bois de Barri, on faisait les mêmes manœuvres qu'à la droite, mais avec aussi peu de succès. Le maréchal de

Saxe, ayant réſolu de tenter un dernier effort, fit dire au comte de la Marck de ſortir d'Anthoin, avec les troupes & l'artillerie qui y étaient. Il voyait la victoire ou la défaite dépendre de l'attaque qu'il allait faire, & il ſongeait à aſſurer la retraite dans le tems qu'il n'oubliait rien pour vaincre. Il deſtinait la brigade de Piémont avec les troupes de la droite, qui n'avaient pas encore combattu, à protéger la retraite de l'armée, ſi elle était forcée à ſe retirer. Le duc de Richelieu, lieutenant général, & qui ſervait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva dans ce moment auprès de S. M. il venait de reconnaître la colonne; il avait chargé les Anglais avec l'infanterie de la gauche & avec les gardes du corps: il propoſa au roi de faire pointer du canon contre le front de la colonne, & que dans le moment que cette artillerie l'aurait ébranlée, la maiſon du roi & les autres troupes marchaſſent à la fois ſur elle: S. M. approuva ce projet eſſentiel pour l'attaque générale qu'on diſpoſait. Le roi chargea le duc de Chaulnes d'aller faire placer quatre pieces de canon contre la colonne. Le duc de Richelieu, de ſon côté, courut à bride abattue, au nom de S. M., faire avancer ſa maiſon: il ſe mit à ſa tête avec le marquis de Monteſſon: le prince de Soubiſe conduiſit les grenadiers; le duc de Chaulnes,

les chevaux-légers ; les marquis de Jumilhac & de Montboiſſier, les mouſquetaires ; le chevalier de Grille, les grenadiers à cheval ; le comte de Blet, la gendarmerie : le tout s'ébranla à la fois pour attaquer le front de la colonne. M. le dauphin courait l'épée à la main, a la tête de la maiſon du roi ; on eut bien de la peine à l'empêcher d'y marcher.

Le duc de Biron s'apperçut que les troupes d'Anthoin ayant quitté ce poſte, les Hollandais feſaient des mouvemens pour s'en emparer ; il était de la plus grande importance de s'y oppoſer. Il demanda au marquis de Brancas un officier de ſon régiment de cavalerie, qu'il envoya à toute bride, au comte de la Mark, pour lui dire de rentrer dans Anthoin avec la brigade de Piémont, & le canon. Le duc de Biron en fit rendre compte au roi & au maréchal de Saxe : ils lui en ſurent d'autant plus de gré, qu'il était eſſentiel de contenir les Hollandais pendant l'attaque qu'on méditait : tout annonçait d'ailleurs, que les précautions pour aſſurer la retraite allaient devenir inutiles. Le maréchal de Saxe, malgré ſa faibleſſe (cauſée par une violente hydropiſie : on lui avait fait la ponction quelques jours avant la bataille), parcourait rapidement la tête des corps qui devaient marcher ſur la colonne : il leur recommandait de ne point faire de

fauſſes charges, & d'agir de concert.

Le comte de Lowendal venait d'arriver du mont de Trinité avec la brigade des cuiraſſiers; il ſe joignit à l'infanterie de la gauche, compoſée des Irlandais, des régimens de Normandie, des Vaiſſeaux, & des bataillons des gardes françaiſes & ſuiſſes qui s'étaient repliés ſur la redoute de l'angle du bois de Barri. Milord Clare, les marquis de Chabannes, de Bérenger & de Guerchy commandaient ces troupes. Le duc de Biron, les marquis de Croiſſy & d'Anlezy étaient à la droite, vis-à-vis d'eux, ſur un terrein un peu élevé. Dès l'inſtant qu'ils virent la gauche en mouvement pour attaquer le flanc droit de la colonne, ils ſe porterent ſur le flanc gauche, avec la brigade d'infanterie du Roi, celles d'Aubeterre, de Royal & de la Couronne. Les régimens de cavalerie qui avaient déjà chargé, ayant à leur tête le comte d'Eſtrées, & les officiers-généraux & brigadiers de leurs diviſions, marcherent en même tems ſur la colonne, malgré le feu terrible qui en ſortait. Les quatre canons que le duc de Richelieu avait propoſé de pointer contre elle, avaient déjà tiré deux fois, & y avaient porté du déſordre; la brigade de la maiſon du roi & les carabiniers ſaiſirent cet inſtant pour la percer par ſon front. Ces derniers ayant pris malheureuſement pour des bataillons

anglais, les Irlandais vêtus à peu près de même, tomberent sur eux avec furie : les Irlandais leur criaient, *Vive France*; mais dans le tumulte on n'entendait rien; il y eut quelques Irlandais tués par cette mépriſe.

Le maréchal de Saxe avait commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux; il fut bien obéi : les officiers de la chambre chargeaient pêle-mêle avec les gardes & les mouſquetaires; les pages du roi y étaient l'épée à la main. Il y eut une ſi exacte égalité de tems & de courage, un reſſentiment ſi unanime des échecs qu'on avait reçus, un concert ſi parfait, la cavalerie le ſabre à la main, l'infanterie la baïonnette au bout du fuſil, que la colonne anglaiſe fut foudroyée & diſparut : ce qui put s'en échapper, repaſſa le ravin dans le plus grand déſordre, laiſſant ſon champ de bataille couvert de morts & de bleſſés. Les Hollandais, voulant faire une diverſion en faveur des troupes anglaiſes & hanovriennes, s'ébranlerent dans le moment de l'attaque de la colonne; mais l'infanterie & les dragons qui étaient ſur la droite vers Anthoin, ſe diſpoſant à marcher ſur eux, ils ſe retirerent précipitamment, abandonnant 20 pieces de canon & leurs bleſſés. Ce dernier ſuccès réndit la victoire complette.

Les alliés eurent environ 15 mille hommes

tués ou bleſſés; on leur fit nombre de priſonniers, parmi leſquels pluſieurs officiers de marque : on leur enleva 40 pieces de canon & 150 chariots chargés de toutes ſortes de munitions de guerre. Il y eut quatre à cinq mille Français, tant tués que bleſſés. Le roi paſſa à la tête de tous les régimens qui avaient combattu : il témoigna à chacun en particulier ſa ſatisfaction de leurs ſervices. S. M. recommanda qu'on prît autant de ſoin des bleſſés des ennemis que de ceux de ſes troupes : elle fit l'honneur au maréchal de Saxe de l'embraſſer : elle eut la bonté de lui ordonner d'aller prendre du repos. Les honneurs des perſonnes titrées lui furent accordés pour lui & l'ainé de ſes enfans mâles. Le roi le gratifia quelque tems après de la jouiſſance du château de Chambord, avec 40000 liv. de revenu ſur le domaine.

Après tant d'exploits, dont le récit nous menerait trop loin, le maréchal de Saxe partit pour Verſailles. Des filles vêtues de blanc, lui préſentaient des branches de laurier dans tous les lieux de ſon paſſage : chaque relais lui offrait un nouveau triomphe. Le roi & la famille royale le reçurent avec les marques les plus diſtinguées de bonté. Paris ne s'empreſſa pas moins que la cour à lui témoigner ſa ſatisfaction. Quand il paraiſſait aux ſpectacles, ils étaient interrompus à

chaque inſtant par des applaudiſſemens & des battemens de mains. La premiere fois qu'il alla à l'opéra, l'actrice qui, dans le prologue, jouait le rôle de la victoire, lui préſenta une couronne de laurier, & cette alluſion à la conquête importante qu'il venait de faire, plut infiniment au public. Le roi fit expédier au maréchal de Saxe, le 26 avril 1746, des lettres de naturalité. „

Perſonne n'ignore que la vie de cet illuſtre général fut glorieuſe, mais courte. Une fievre putride l'enleva le 30 novembre 1750, n'étant âgé que de 54 ans, un mois & 12 jours. *Docteur*, diſait ce grand homme à M. de Senac, un moment avant ſa mort, *la vie n'eſt qu'un ſonge; le mien a été beau, mais il eſt court.*

Le maréchal de Saxe avait une taille avantageuſe, les yeux bleus, le nez bien fait, le regard noble & martial. Un ſourire gracieux corrigeait un peu de rudeſſe que ſon teint baſanné, ſes ſoucils noirs & épais donnaient à ſa phyſionomie. Il était ſi fort qu'il partageait en deux un fer à cheval, & tortillait avec ſes doigts un gros clou de maréchal, de maniere qu'il en feſait un tire-bouchon. Etant à la chaſſe à Chantilly, il plongea ſon couteau de-chaſſe entre la tête & le cou d'un ſanglier, avec une telle dextérité, que l'animal reſta roide ſur la place. Naturellement

fier,

fier, il n'aimait pas à être contrarié; mais il revenait aisément, aussi incapable de haïr long-tems, que de nuire à qui que ce fût. Doué d'un jugement profond, tous ses projets étaient réfléchis; le coup-d'œil, le secret, la vigilance en assuraient l'exécution. Habile à connaître les hommes, il savait les apprécier. *Je me défie*, disait-il, *de ces militaires qui demandent sans cesse des détachemens pour aller à l'ennemi. Ils sont d'ordinaire comme le cheval de bronze, qui a toujours le pied levé & ne marche jamais.* Affable à tout le monde, attentif aux besoins du soldat, mais rigide observateur du bon ordre, il était adoré & craint des troupes. Si quelquefois emporté par son zele, il tint quelques propos durs à des officiers indolens, il en répara l'amertume par des attentions pour eux. Au camp de Bremahoff, un capitaine d'infanterie ayant voulu donner sa démission, parce que le comte s'était servi à son égard de termes propres à l'humilier, celui-ci ne dédaigna point de lui en faire des excuses publiques, & ne cessa de lui donner des preuves de son amitié.

Jamais général ne fut plus ménager du sang de ses soldats. *Il vaut mieux*, disait-il, quand il s'agissait de quelques coups de main, *il vaut mieux différer de quelques jours, que de perdre un grenadier, qu'il faut 20 ans pour remplacer.*

Le maréchal de Saxe aima beaucoup les femmes; & quoiqu'il poſſédât des qualités capables de les fixer, il eut quelquefois ſujet de s'en plaindre. On ſait que mademoiſelle le Couvreur, fameuſe actrice de la comédie françaiſe, dont le comte était aimé, engagea ſon mobilier, & lui fit paſſer une ſomme de 40 mille livres pour ſoutenir ſes prétentions ſur le duché de Courlande.

Le corps de ces héros, mort dans la religion luthérienne, fut tranſporté à Strasbourg en 1751. Le roi lui a fait élever un magnifique mauſolée, qui n'eſt pas encore placé.

Le ſtyle de M. le baron d'Eſpagnac eſt ſimple & naturel, tel qu'il convient à l'hiſtoire. L'auteur eût pu raſſembler un plus grand nombre de traits relatifs à la vie privée d'un grand génie que l'on eût aimé à connaître comme homme, après l'avoir admiré comme guerrier.

II. *Noticias Americanas: Entretenimentos phyſicos-hiſtoricos ſobra la America meridional, y la ſeptentrional-oriental*, &c. *Notices Américaines, ou entrétiens phyſico-hiſtoriques ſur l'Amérique méridionale & ſur la ſeptentrionale-orientale, où l'on compare les contrées, les climats, les productions naturelles des trois regnes; avec une*

relation particuliere des pétrifications de corps marins, des mœurs des Indiens, de leur langage, de leur origine, & un eſſai ſur la maniere dont cette partie du monde a été peuplée. Par Don Antonio de Ulloa, commandeur d'Ocana, dans l'ordre de S. Jacques, chef d'eſcadre, de la ſociété royale de Londres, des académies royales de Stockholm & de Berlin, &c. A *Madrid*, de l'imprimerie de Don François-Emmanuel de Mena. *in*-8.

Les premiers voyageurs qui ont découvert l'Amérique & qui s'y ſont établis, ſe ſont peu occupés de ſon hiſtoire; ils ont cherché la fortune, & leurs regards avides ne ſe ſont arrêtés que ſur l'or qu'elle produit dans pluſieurs de ſes parties, & ſur les productions qui peuvent en tenir lieu dans les endroits où il n'y a point de mines de ce métal précieux. Il n'eſt pas étonnant que cette contrée ſi ſouvent viſitée par les Européens, & habitée aſſez généralement par eux, ſoit encore moins connue que bien d'autres, dont ils n'ont vu que les côtes, ſans pouvoir, ou ſans oſer quelquefois s'enfoncer dans l'intérieur. Oviedo s'eſt plaint de bonne heure, de la hâte, ſi nous pouvons nous exprimer ainſi, avec laquelle les Eſpagnols ont égorgé les Américains; leur

barbarie les empêcha de tirer d'eux des lumieres qui auraient pu les éclairer d'abord, & ensuite l'Europe, sur cette partie du monde qui a offert aux autres tant de phénomenes qui leur sont inconnus. On ne peut que recevoir avec empressement les relations des voyageurs philosophes; nous en avons déjà quelques-unes, à côté desquelles il faut placer celle-ci; le nom de l'auteur, qui rappelle le tems & les circonstances de son voyage en Amérique, est fait pour exciter la confiance. Il était un des deux jeunes cavaliers Espagnols, jeunes alors, qui accompagnerent les académiciens français dans leur mission du Pérou, qui partagerent leurs travaux, & qui rapporterent une partie de cette savante moisson qui leur a servi à s'illustrer par des ouvrages très-recommandables. Ils publierent d'abord de concert la relation de leur voyage, qui fut traduite en français; & depuis, chacun a publié séparément des ouvrages de sa propre composition; tel a été, il n'y a pas long-tems, *le traité de la construction des vaisseaux*, en espagnol, par Don George Juan, commandeur d'Aliaga, qui a terminé sa carriere depuis peu.

Don Antonio de Ulloa, donne dans ces notices Américaines, le reste des observations qu'il avait faites pendant son séjour en Amérique. On y trouve une comparaison générale des divers territoires, climats &

productions des trois regnes dans cette vaſte contrée ; des relations particulieres des pétrifications de corps marins, naturelles à ces pays ; d'où il paſſe aux uſages & coutumes, aux antiquités, à la langue ; & il finit par un diſcours ſur la maniere dont s'eſt formé le langage des premiers habitans de ces contrées. Parmi les remarques de l'auteur, nous en ſaiſirons quelques-unes pour les indiquer ici.

Les températures different quant au chaud & au froid dans les diverſes contrées de l'Amérique, comme dans celles de notre hémiſphere. Le Pérou eſt le climat le plus chaud, enſuite la Havane & Orléans. Dans la zone torride, on rencontre des peuples blancs. Il y a dans une montagne, une vaſte ouverture, par laquelle ſe jette un torrent nommé *Chaplancas* ; les rochers de part & d'autre ſe reſſemblent par leur ſubſtance, & forment des angles ſaillans & rentrans, comme on en a auſſi obſervé en Suiſſe ; il paraît que la ſeule force de l'eau s'eſt procuré ce paſſage. C'eſt en Amérique que l'on trouve les terres dont le niveau eſt le plus élevé au-deſſus de la mer. Guancia Velica eſt dans une vallée des montagnes dites les Andes, où le mercure tombe juſqu'à 18 pouces une ligne & demie ; la mine de mercure eſt encore plus haut ; le mercure y deſ-

cend à 16 pouces & demi, & il faut que la hauteur de la montagne aille à 2137 toises; il y a dans la mer, des creux qui reſſemblent aux vallées de la terre. La chaleur ſous la ligne n'eſt pas préciſément auſſi grande qu'en-deçà ou au-delà; ſous la ligne, elle peut aller de 21 à 23 degrés du thermometre de Reaumur, tandis qu'à Carthagene elle va de 24 à 26, quoique cette ville ſoit à 11 degrés & demi de la ligne du côté ſeptentrional. A la nouvelle Orléans, la chaleur de l'été ſurpaſſe celle de la Havane, & au printems il y fait plus chaud qu'à Callao. Quand on monte au ſommet des montagnes du Pérou, on trouve un air plus frais d'environ 16 degrés. A Guanca Vélica, il n'y a que les patates qui réuſſiſſent, & l'orge n'y mûrit pas. C'eſt là qu'on rencontre, dans un petit diſtrict de 10 heures de chemin, les quatre ſaiſons de l'année & les productions des pays chauds & des pays froids. Dans les contrées élevées du Pérou, il regne un mal, auquel les nouveaux venus ſont ſujets, & qu'on appelle *marco*; ſes ſymptomes ſont de violens maux de tête, des vomiſſemens bilieux, un grand affaibliſſement, & de la fievre, pour laquelle le vomiſſement bilieux eſt ſalutaire; l'air léger de ces endroits fait du bien à ceux qui ont des oppreſſions de poitrine, & ils ſont ſoulagés en paſſant des contrées baſſes à de plus élevées.

Il eſt difficile de profiter des remarques de M. de Ulloa ſur toutes les parties de l'hiſtoire naturelle, parce qu'il n'a rapporté que les noms qu'on donne aux productions dans la langue du pays, ſans en fournir les noms latins, & en indiquer les genres. Dans les lieux bas du Pérou, il croît, outre les palmiers & d'autres arbres fruitiers des Indes, des arbres d'Europe, tels que les noyers, les figuiers, les pêchers, &c. Là, où l'élévation du terrein eſt médiocre, il croît du froment & du ſeigle; mais les arbres d'Europe y ſont rares, à l'exception des ſaules & des cedres. Les contrées les plus élevées ont des arbres qui leur ſont propres, que l'auteur nomme bien, mais qu'il ne décrit pas d'une maniere ſuffiſante pour les faire connaître. C'eſt là qu'on rencontre quelques arbres & quelques plantes ſalutaires; le quinquina appartient aux pays froids, & ne croît pas uniquement à Loſca; en général, les différences & la quantité des plantes ſont beaucoup plus grandes dans les régions chaudes. L'indigo vient de lui-même à la Havane, & cependant on n'y en retire aucun parti. On raconte ici qu'un compagnon de M. de Juſſieu le quitta en 1741, & emporta la collection botanique qu'ils avaient faite, ſans qu'on pût le rattraper. On a appris depuis, qu'il s'était refugié à Lima, & qu'ayant mis

cette collection en ordre, il en avait fait un ouvrage qu'il a envoyé à Madrid pour y être imprimé.

Nous laissons au lecteur curieux le soin de continuer la lecture de cet ouvrage, dont chaque page lui offrira quelque singularité intéressante. Il serait aisé, si on le traduit en français, d'y joindre des supplémens & des éclaircissemens qui en augmenteraient beaucoup l'utilité.

III. *Lettre à* M. DUQUESNOY, *chanoine régulier de la congrégation de notre Sauveur, prieur du Chenois, & curé de Vouxey en Lorraine; précédée de la relation des encouragemens que ce digne pasteur accorde aux mœurs & à l'agriculture, dans l'étendue de sa paroisse, & suivie d'une ode à sa louange.* Par M. le baron de Tschoudi, citoyen de Metz & de Glaris. A Metz, 1774, chez Antoine, imprimeur ordinaire du roi. *in-4.*

Nous avons annoncé souvent des prix proposés par différentes sociétés, & quelquefois par des particuliers; mais nous n'en avons jamais annoncé de plus intéressans que ceux qui sont l'objet de cette brochure. M. Duquesnoy, chargé de la conduite d'une paroisse, ne se borne pas, comme la plupart de ses confreres, aux fonctions ordinaires de

ſon état. Il a ſenti toute l'influence qu'un curé peut avoir dans ſon canton ; il s'eſt propoſé d'encourager les mœurs & l'induſtrie parmi ſes paroiſſiens ; il a en conſéquence établi des prix qui doivent ſe diſtribuer tous les ans ; l'année derniere, ils ont été adjugés pour la premiere fois. Nous tranſcrirons le tableau que vient d'en publier M. le baron de Tſcoudi.

Le premier prix, pour le laboureur qui aura enſemencé le plus de terrein ; le ſecond, pour celui qui aura le mieux cultivé la terre ; le troiſieme, pour celui qui aura tiré dans l'année, deux récoltes du même ſol ; le quatrieme, pour celui qui aura cultivé des grains ſur des friches & endroits abandonnés ; le cinquieme, pour celui qui aura tiré une plus belle récolte d'un canton déſigné, dont la culture eſt ſans doute difficile ; ces prix accordés pour les mêmes objets dans les quatre villages, ſeront adjugés par les maires & gens de juſtice, à la pluralité des voix.

Autres prix d'agriculture, conſiſtans en un bouquet de fleurs d'Italie & un beau ruban. Le premier, pour ceux qui auront les vignes les mieux façonnées ; le ſecond, pour les manouvriers qui auront défriché le plus de terrein ; le troiſieme, pour le plus beau chanvre ; le quatrieme, pour le plus beau lin ; le cinquieme, pour le laboureur dont

les chevaux ſeront le mieux entretenus ; le ſixieme, pour le manouvrier dont le bétail ſe trouvera être dans le meilleur état ; & d'autres enfin, pour ceux qui auront le mieux amaſſé & entretenu les fumiers, ou cultivé quelques plantes nouvelles & utiles. On diſtribuera aux filles les mêmes prix que l'année précédente, & pour les mêmes objets ; mais ils ſeront adjugés par les femmes des maires & gens de juſtice.

Les petits garçons & valets de laboureurs, qui auront le mieux gardé les chevaux, auront un écu & un bouquet.

Outre ces prix, M. Duqueſnoy abandonne ſes dixmes à ceux qui auront le mieux cultivé la vigne ou défriché des landes & terreins vagues. Ce tableau a été lu en préſence des quatre communautés, & enſuite dépoſé dans le greffe de chacune.

Cette entrepriſe unique & digne des plus grands éloges, a dicté à M. le baron Tſchoudi, la lettre que nous annonçons & qui ſuit immédiatement le tableau. Le bien que fait dans ſa paroiſſe M. Duqueſnoy, a excité l'enthouſiaſme du citoyen de Glaris, qui s'eſt empreſſé de lui donner une marque publique de ſon eſtime & de ſa vénération. " Je vous envoie, monſieur, une couronne de chêne verd & une ode : l'une eſt formée d'un jet de mes arbres ; l'autre n'eſt que l'élan de la reconnaiſſance. Je partage celle que vous doi-

vent ces hommes ſimples, heureux de vos bienfaits .... Je ſuis auſſi un homme : c'eſt ce titre primordial dont je m'honore le plus. Je vous ſuis obligé du bien que vous faites à mes ſemblables, & de celui que vous me feriez .... mais à titre de citoyen, ma dette envers vous n'a point de bornes. Si chacun feſait ce que vous faites, l'état ſerait auſſi heureux qu'il peut l'être, le gouvernement n'aurait qu'à ne pas empêcher.... Qui ſera tenté de louer les vertus faſtueuſes du monde, ſans être épouvanté de proſtituer ſon encens au maſque du vice ? & la généroſité même de nos Craſſus, qu'eſt-elle le plus ſouvent qu'une reſtitution ? reſtitution injuſte, parce qu'elle ne ſe fait pas aux mêmes mains qui ont été dépouillées ; vol, en un mot, que l'oſtentation arrache à l'avidité.

En traçant quelques traits de votre panégyrique, monſieur, je jouis de la douce ivreſſe du cœur, & je remplis un devoir reſpectable. Eh ! qui doit-on louer ? ſi ce n'eſt l'homme ſimple qui, ſans alliage d'orgueil, fait le bien pour le bien même, avec le revenu trop faible d'un miniſtere auguſte, utile & laborieux ; & qui le verſant ſur cette claſſe d'hommes qui a le plus de vertus, mais auſſi le plus d'obſcurité & le moins de biens, ne peut attendre en récompenſe, que le tribut des larmes & le ſourire du ſentiment. C'eſt la bienfeſance expanſive, juſte & éclairée,

qui eſt, plus que vous-même, l'objet de mes éloges, dont vous n'êtes que l'occaſion. „

Toute cette lettre eſt écrite comme le morceau que nous venons de citer ; c'eſt le ſentiment qui s'épanche ; c'eſt l'effuſion d'un cœur honnête & ſenſible, que l'amour du bien enflamme & remplit tout entier. Cette lettre eſt ſuivie d'une ode adreſſée à M. Duquêſnoy. Nous en tirerons cette ſtrophe :

L'orme que tu paras des prix de la victoire,
En étendant ſon ombre, étendra ta mémoire ;
Les bergeres en cercle iront danſer autour.
Les filles de Sion devant l'arche *orgueilleuſe*,
Mêlaient ainſi jadis à leur danſe pieuſe
Les graces de l'amour.

IV. *Académies.*

La ſociété libre économique de Péterſbourg, dans ſa ſéance du 11 décembre dernier, couronna un mémoire de M. Joſeph-Marie Bonogarco, de Vicence en Italie, ſur *l'eſpece de grain la plus néceſſaire & la plus avantageuſe pour l'empire ruſſe.* Elle propoſe pour les prix de cette année, les ſujets ſuivans : 1°. *Les payſans, dans les quartiers de bruyeres, laiſſent incultes beaucoup de terres fertiles, faute d'avoir, dans le tems de la moiſſon, aſſez de monde pour couper les grains & les engranger :* il y aura une médaille de 35

ducats pour *celui qui aura inventé la machine la plus propre, la moins chere, la plus maniable, pour couper promptement beaucoup de grains à la fois.* Avec le modele, on enverra la description en langue ruſſe, françaiſe, ou allemande. Le concours ſera ouvert juſqu'au 1er octobre prochain. 2°. *Combien faut-il de terrein, relativement à la qualité du ſol, pour une famille agricole compoſée de deux ouvriers, deux femmes, & à proportion de vieillards & d'enfans; laquelle famille doit être miſe en même tems, par le produit de ſa culture, en état d'acquitter les charges?* Il s'agit de l'entretien commode des hommes & en général de toute la maiſon ruſtique. Il y a différens prix relativement aux divers gouvernemens dont on traitera. Les membres de la ſociété les donnent à leurs propres frais. 3°. On demande *le plan le plus ſimple, le moins diſpendieux, le plus facile & le plus commode d'une maiſon de payſan avec toutes ſes dépendances, eu égard au climat* (de même qu'aux matériaux du pays). Prix de 50 ducats. Il faut que le plan puiſſe être mis à exécution. On enverra, comme dans le n°. 1, la deſcription & le modele.

Nous avons annoncé dans le Journal du 15 janvier dernier, la diſtribution des prix fondés à Leipſig, par le prince Jablonowski: voici les ſujets de ceux que S. A. propoſe pour cette année: 1°. *Comme quelques auteurs ſon-*

descendre de la Scandinavie, les Esclavons & les Bulgares, on déterminera avec exactitude jusqu'où s'est étendue l'ancienne Scandinavie; & si les contrées de l'embouchure de la Vistule y ont appartenu? Ensuite on fixera l'origine des Esclavons, & l'on prouvera s'ils sont venus de l'Elbe dans la Dalmatie, ou de la Dalmatie sur les bords de l'Elbe. Enfin, comme plusieurs historiens font descendre de Donanim les Danois, les Esclavons, & autres peuples, on examinera les opinions des écrivains modernes sur cette origine. 2°. On exposera l'origine des Cosaques: on fera voir s'ils ont les Bulgares pour ancêtres, & si Samo (qui en esclavon signifie *seul*), *roi des Slaves, était Franc de nation. 3°. On présentera un recueil complet des expériences, découvertes, inventions économiques, reconnues utiles, & on les détaillera de maniere que les gens de la campagne puissent les comprendre sans peine, & en faire usage eux-mêmes.* Les mémoires pour les deux premiers de ces prix, doivent être écrits en latin, & pour le 3e, en allemand: ils seront adressés, francs de port, avant le 1er juin, à M. Clodius, professeur a Leipsig.

Barometre animal.

Les affiches de Tours ont publié depuis peu le fait suivant, qui mérite d'être connu: un curé des environs de cette ville, enferma une sangsue dans un bocal de verre, où il mit de l'eau, & qu'il posa sur la fenetre de sa chambre au rez-de-chaussée. Il visita tous

les matins pendant long-tems ſa priſonniere, ſeulement pour s'aſſurer ſi elle vivait; mais par la ſuite, l'attention qu'il apportait à obſerver tous les différens mouvemens de cette ſangſue, ſur-tout lors des variations des tems, excita ſa curioſité au point qu'il fit de cet inſecte ſon barometre. C'était par les différentes poſitions de la ſangſue qu'il ſavait tous les matins le tems qu'il devait faire le lendemain. 1°. Il obſerva que par un tems ſerein & beau, la ſangſue reſtait au fond du bocal, ſans mouvement, & roulée en ligne ſpirale; 2°. que s'il devait pleuvoir avant ou après midi, cet inſecte montait juſqu'à la ſurface de l'eau, & y reſtait juſqu'à ce que le tems ſe remît au beau; 3°. que lorſqu'il devait venter, la ſangſue parcourait le vaſe avec une vîteſſe ſurprenante, & ne ceſſait de ſe mouvoir que lorſque le vent commençait à ſouffler; 4°. que lorſqu'il devait ſurvenir quelque tempête avec tonnerre & pluie, la ſangſue reſtait preſque continuellement hors de l'eau pendant pluſieurs jours, & qu'elle éprouvait des agitations & des convulſions violentes; 5°. que pendant la gelée, la ſangſue reſtait conſtamment au fond du bocal, roulée en ligne ſpirale; 6°. enfin, que dans des tems de neige ou de pluie, elle fixait ſon habitation à l'embouchure même du bocal. Le curé obſerve que ſon bocal, de verre ordinaire, eſt du poids d'environ 8 onces; qu'il eſt rempli aux trois quarts

d'eau, & que l'entrée en eſt couverte avec de la toile; qu'il change d'eau en été une fois par ſemaine, & dans les autres ſaiſons, tous les 15 jours.

Maniere de detruire les ſouris de champ.

M. Hell, membre de la ſociété économique de Berne, a publié depuis peu la méthode ſuivante pour mettre les champs à l'abri des ravages des ſouris. Faites fondre du ſoufre en bâton. Lorſqu'il ſera liquide, trempez-y des bandelettes ou tranches de papier de la largeur de 6 à 9 lignes ſur 4 à 5 pouces de longueur; allez ſur le champ ravagé par les ſouris, muni d'une lumiere ou de charbons ardens, & d'un paquet de ces tranches ſoufrées. Commencez par un bout du champ à inſinuer une de ces tranches bien allumée dans un trou; poſez une motte de terre ſur le même trou, pour que la fumée ne puiſſe pas en ſortir, en feſant attention qu'il ne tombe point de terre ſur la tranche, parce qu'elle pourrait l'éteindre: alors elle ſuivra la galerie ſouterreine, & ſortira par les iſſues auxquelles elles communiquera. Mais pour qu'elle faſſe ſon effet, bouchez toutes ces iſſues à meſure que la fumée paraîtra. Lorſqu'il n'en ſortira plus, vous remettrez une bandelette enduite de ſoufre & allumée dans le trou le plus près du dernier où la fumée aura paru; vous le boucherez comme le premier, & vous continuerez de la ſorte juſqu'au bout du champ.

TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Le Philoſophe par vanité. Conte.*

ETRE ce que l'on eſt, aimer la ſageſſe un peu pour ſoi, un peu pour elle-même, &, autant qu'on le peut, pour être utile aux autres; voilà, je crois, la vraie philoſophie. Le marquis de Seſſane ne l'aima que par oſtentation, & fut la dupe de ſa vanité.

Il était né avec un cœur excellent, beaucoup d'eſprit, & une imagination brillante; mais la manie de la célébrité ternit des qualités ſi rares. Le comte de Seſſane, ſon pere, héritier de la valeur de ſes ancêtres, éclairé par une longue expérience & par une étude aſſidue des meilleurs écrivains de l'antiquité, avait pris ſoin de ſon éducation. Il le mit au ſervice preſqu'au ſortir du berceau, & ne le perdit jamais de vue. Seſſane, à l'age de qua-

torze ans, avait déjà fait des actions mémorables. Il se lia avec un jeune officier qui cultivait les lettres. De toutes les célébrités, celle des beaux-arts est la plus attrayante; il fit des progrès rapides dans la poésie, & perfectionna, par l'étude des regles, cette facilité de parler & d'écrire qu'il tenoit de la nature; mais il abandonna ces études dès qu'il eut lu Platon, les traités philosophiques de Ciceron, Plutarque, Epictete. Il admira leur morale, il s'en pénétra: elle était faite pour son cœur, bon, juste, généreux & sans fard; en un mot, il eût été par ses vertus naturelles un vrai philosophe, s'il n'eût jamais songé à le devenir.

Sessane, quoique jeune, était avancé dans les grades militaires, lorsque son pere mourut: d'une figure qui réunissait les graces & la noblesse d'une taille avantageuse, maître d'une fortune considérable, il possédoit tout ce qu'il faut pour plaire & pour prétendre à tout; mais il conçut le projet de renoncer à tout, pour ne se livrer qu'à la philosophie. " A quoi sert, dit-il, un militaire pendant „ la paix? A rien. Je suis colonel, & je passe „ la plus grande partie de mon tems dans „ mes terres. Est-ce là remplir les obliga„ tions de mon état? Allons, débarrassons„ nous de cela. „ Aussi-tôt il prend la plume, fait sa démission, & l'envoie au ministre qui

lui en témoigna son mécontentement. Sessane lui répondit qu'il était trop philosophe pour ne pas savoir que, lorsque le besoin de l'état l'exigeait, un citoyen tel que lui, était obligé de voler à son secours; qu'alors il serait le premier; mais que peu importait qu'il le servît comme colonel ou comme volontaire.

Il vécut pendant trois ans dans la retraite, partageant son tems entre la lecture, les spéculations sur l'agronomie, & les soins qu'entraînait sa bienfesance. Il lisait les journaux, il y trouvait des traits de générosité qui l'étonnaient; il voulait aller toujours au-delà, il se ruinait, & ne remplissait jamais son objet. Sa bienfesance était une prodigalité mal entendue; &, quoiqu'il donnât de bon cœur, il voulait trop qu'on sût qu'il donnait. Il se justifiait à lui-même cette vanité-là, par le bien qui résultait du bon exemple; "car, „ disait-il, n'être vertueux que pour soi, „ c'est ne l'être qu'à demi. Le vice ne sau„ rait trouver des ténebres assez profondes; „ l'éclat est fait pour la vertu. „

Un jour qu'il venait de lire un drame, dans lequel un commis des fermes, soi-disant philosophe, vole la caisse qui lui est confiée, pour faire face aux dettes de son ami, prêt à faire banqueroute, Sessane se sentit vivement affecté de ce trait sublime. Quoi! se

couvrir de honte & d'infamie, ſe ſacrifier ſoi, ſa famille, ſon bienfaiteur même, pour ſon ami; quel ſacrifice! quel exemple! ô humanité! Auſſi-tôt voilà Seſſane qui médite un projet à le rendre le héros de vingt drames, & à faire circuler ſon nom dans tous les journaux. " Ma fortune m'eſt à charge, dit-il; il faut dépendre d'elle, cela gène la liberté: les ſoins qu'elle exige ſont autant de vols faits à la philoſophie: vendons tout, & feſons des heureux. Mon pere ſe contentait de diſtribuer tous les ans les deux tiers de ſon revenu; ſecours lent & tardif! Ce qu'il feſait attendre des ſiecles, moi, je le donnerai tout d'un coup. J'y gagnerai doublement. D'abord je me débarraſſe de l'ennuyeux fardeau des richeſſes; ſecondement, du premier vol, je m'aſſure une réputation que je ne pourrais obtenir qu'à la longue, & que peut-être je ne mériterais jamais; car enfin, les richeſſes ſont pour le philoſophe même un écueil bien dangereux!„

Lorſque Seſſane ſe fut bien affermi dans ſon projet, il mit ſes terres en vente. On ne voyait dans les journaux, les gazettes & les affiches, que des avis qui annonçaient en gros caractere: TERRES D'UN PHILOSOPHE QUI S'ENNUIE D'ÊTRE RICHE, A VENDRE. En vain ſes vaſſaux, qui le regardaient comme leur pere, le ſolliciterent-ils en pleurs de ne

pas les abandonner ; il fut insensible à leurs larmes. Comme il était pressé de jouir de sa liberté, tout fut donné au tiers de sa valeur. Le comte de Sainphal, oncle maternel de Sessane, fit tout acheter par-dessous main, & paya comptant. Le philosophe ne se réserva qu'une petite maison de campagne, avec une ferme d'environ mille écus de revenu. Avant de s'y retirer, il distribua tout l'argent qui provenait de la vente de ses terres ; mais cette distribution se fit avec si peu de choix & de discernement, que tout ce qui se présenta, pourvu qu'il fût couvert des haillons de la pauvreté, eut part à ses largesses. Il y eut, entr'autres, un homme adroit, qui, sous le nom d'un commerçant à qui il était arrivé des événemens les plus extraordinaires, emporta plus de la moitié de la somme. Sessane eut le plaisir de lire ces traits de bienfesance dans tous les papiers publics.

Enfin, délivré du poids des richesses, Sessane se retira dans sa maison philosophique. Il prit un maintien grave, ne parla plus que par sentences, traita de préjugés les choses les plus naturelles ; il s'enflammait sur-tout d'un saint enthousiasme sur les vérités les plus triviales ; il éloigna de sa retraite tout ce qui pouvait l'introduire à l'amour, qu'il regardait comme un besoin humiliant des sens, & non comme une douce affection de l'ame.

Un jour qu'il était profondément occupé à chercher dans son esprit des preuves contre une vérité constatée, le feu prit à sa ferme ; on court, on s'effraie : le fermier pleure, la fermiere crie & s'enfuit avec ses enfans : les valets se désolent, & Seffane gronde l'indiscret qui est venu le distraire pour un objet de si peu d'importance. Cependant l'incendie va son train ; & malgré l'activité des payſans des environs, le feu ne s'arrête que lorsque les bâtimens de la ferme sont consumés. Il fallut songer à rebâtir ; Seffane était sans argent : quel parti prendre ? Il vendit la moitié du fonds, pour conserver l'autre. Un philosophe se console de tout. Ne me reste-t-il pas encore, dit-il, au-delà du nécessaire ? Eh ! que faut-il pour nos besoins physiques ? Un ruisseau, quelques sillons & des bras. L'année d'après, nouveau fléau : la grêle emporta la récolte, & mit le fermier dans l'impossibilité de payer le prix de son bail. Le généreux Seffane ne se déconcerta point : il s'adressa à ceux qu'il avait comblés de ses bienfaits ; il voulut leur emprunter, il essuya les refus les plus décidés, cria à l'ingratitude, & ils n'en firent que rire.

Le baron de Sainphal, ce vieux oncle qui avait acquis les terres de Seffane, avait attendu que la philosophie de son neveu eût produit les effets qui devaient en résulter &

qu'il avait prévus. Il savait que ses voisins l'accusaient d'avoir mis à profit les circonstances, & d'avoir augmenté sa fortune au préjudice de son parent; mais, tranquille sur la pureté de ses intentions, il s'inquiétait peu de ces vains murmures. Feignant un jour de s'être égaré à la chasse, il descendit chez le philosophe, qui le reçut avec bonté, mais avec la gravité du stoïcisme. Vous ne trouverez point ici, monsieur, lui dit-il, la superfluité du luxe; je tâche, autant que je le puis, de me rapprocher de la simple nature. Hélas, que j'en suis loin encore! Graces à la philosophie, j'espere d'y réussir; j'élaguerai tous mes besoins, en m'ôtant peu-à-peu les moyens de les satisfaire.

Sainphal était un vieux militaire qui pratiquait la vertu tout bonnement, parce qu'il trouvait son compte avec elle; il avait épousé dans l'Inde une jeune veuve très-riche, qu'il aima tendrement, & qui mourut en mettant au monde une fille qui faisait toute la consolation de son pere. Il avait connu dans son neveu des qualités excellentes qui le lui faisaient aimer, malgré sa folie. Parle-moi franchement, lui dit le vieux baron; n'as tu pas quelques remords de t'être dépouillé? Avec ces quinze cent livres de revenu qui te restent, te trouves-tu aussi heureux que lorsque tu en avais cent fois autant? ... Je vous proteste,

monſieur, lui répondit Seſſane, que j'en ai dix fois plus qu'il ne m'en faut encore.... Cela eſt bon pour toi; mais tes enfans, lorſque tu en auras?... Moi des enfans! Grace au ciel, je ne ſuis point marié, & n'ai aucune envie de l'être.... Mon ami, il ne faut jurer de rien.... Moi je vous jure.... Tais-toi, n'acheve pas; il ne faut qu'une étourdie qui ſouvent n'a pas le ſens commun, pour faire parjurer le philoſophe le plus obſtiné.... Je ne crains rien; nos paſſions ne prennent d'empire ſur nous, qu'autant que nous voulons leur en laiſſer prendre.... A la bonne heure; mais te crois-tu ſur la terre pour qu'en toi finiſſe la ſuite des générations qui ſe ſont ſuccédées depuis l'origine du monde juſqu'à toi? Qui t'a donné le droit d'interrompre cette chaîne, d'anéantir ta poſtérité, de tromper le vœu de la nature? Si tu te crois des vertus, fais des enfans, afin qu'ils te reſſemblent. Si tu n'en as pas, fais-en encore, afin qu'ils donnent au monde l'exemple que tu ne lui as pas donné.... Mais, monſieur, n'arrive-t-il pas tous les jours qu'on n'a point d'enfans, quoiqu'on ſe marie?... Alors ce ne ſera plus ta faute, ce ſera celle de la nature; tu ne ſeras coupable ni envers la ſociété ni envers elle.

Seſſane ne ſavait trop que répondre; il prétendit que rien n'était plus oppoſé à la philo-

ſophie que le mariage; le baron ſoutenait au contraire, qu'un vrai philoſophe était plus obligé qu'un autre à remplir ce premier devoir de citoyen. Il lui cita deux fameux exemples, Socrate & Caton; Seſſane preſſé, lui repondit aſſez bruſquement que Caton & Socrate avoient eu leurs raiſons, & qu'il avait les ſiennes. Oh! ſi tu te fâches, lui dit le baron, tu me perſuaderas que tu as tort. Je ne ſuis qu'un franc honnête homme; je puis me tromper, mais j'ai toujours fait plus de cas d'un bon citoyen qui fait des enfans, que d'un philoſophe qui ne ſe met pas à portée d'en faire.... Quoi! vous voudriez comparer le ſage qui ſacrifie ſes plaiſirs, les douceurs de la vie, à la pénible fonction d'éclairer les hommes, de ſe rendre utile à l'humanité, de..... --- Par Ariſtote, mon cher ami, laiſſe-là tes grands mots & tes phraſes dorées; je ne vais que terre à terre; conforme pour un moment ton vol à la foibleſſe de mes ailes. Je ne demande pas mieux que de devenir philoſophe; ſi tu me perſuades, tu pourras te vanter d'avoir fait une belle conquête. Viens dans mon château, qui fut autrefois le tien, & là, le verre à la main, je t'écouterai tant que tu voudras; tu ſais que Socrate ne haïſſait pas de boire. Je te propoſerai mes doutes, tu les réſoudras; ſi tu me convertis, la philoſophie n'aura pas de diſciple plus zélé;

mais si par hasard je venais à te faire changer de façon de penser, j'exige que tu me promettes d'être moins philosophe & plus sage... Moins philosophe & plus sage! Assurément vous n'y pensez pas; ces deux mots sont synonymes.... Mais pas peut-être autant que tu le crois. Au reste ils feront tout ce que tu voudras, pourvu que tu viennes. Tu choisiras l'appartement que tu jugeras à propos; si tu te trouves trop bien dans celui que je te destine, tu seras le maître de te placer au donjon.

Sessane fit quelque difficulté; le baron feignit de croire qu'il rougissait de paraître dans des lieux où il avait été le maître; ce reproche piqua le philosophe, & le détermina. Ils partirent: en appercevant le château, les larmes vinrent aux yeux de Sessane. Qu'est-ce donc, mon neveu, lui dit le baron, est-ce que la philosophie te laisse encore des retours vers les biens de la terre? ... Ah! monsieur, lui répondit Sessane, fâché que son oncle le soupçonnât, puis-je sans émotion revoir ce château, où j'ai perdu l'ami le plus tendre, le protecteur de ma jeunesse? ... Quel était cet ami? ... Le comte de Sessane.... Dis donc ton pere.... Eh! monsieur, laissons ce titre vulgaire à quiconque en a besoin pour s'exciter à la reconnaissance. J'aimais, je respectais le comte, comme le mortel à qui je devais le plus; mais la vie que je tenais de lui, n'a ja-

mais été un motif pour moi..... Oh ! pour le coup, mon ami, ſi je ne te croyais fou, je te regarderais comme le plus mauvais cœur du monde. Mais j'en crois plus à ta ſenſibilité qu'à tes paroles. Garde-toi pourtant de tenir de pareils propos devant toute ſorte de gens; tous les enfans ne ſentent pas comme toi, & il y en a tant qui ne demanderaient pas mieux que de trouver des raiſons pour juſtifier leur ingratitude !

Comme ils avançaient, tous les payſans accourus à la nouvelle de l'arrivée de Seſſane, l'entouraient; ils béniſſaient le fils de leur bienfaiteur, ils embraſſaient ſes genoux; les peres le montraient à leurs enfans. Ce fut alors que Seſſane ſe livrant à ſon attendriſſement, laiſſa couler ſes larmes en abondance; il relevait ces bonnes gens, il leur tendait la main. Le baron, qui pleurait de tout ſon cœur à ce ſpectacle, ſe précipite au col de ſon neveu, en s'écriant: " Ah, mon ami ! que l'opinion eſt faible contre la nature ! Une larme que le ſentiment fait couler, vaut mieux que tous les ſyſtêmes du monde. „ Le baron n'était pas moins aimé que ne l'avait été le comte; il témoigna ſon contentement à ces payſans, en prit un à l'écart, & lui remit ſecrétement une ſomme pour la diſtribuer aux autres, au nom de ſon neveu. Tu m'as enchanté, dit-il à Seſſane;

conviens que l'amitié ne va pas à ce point là... Pourquoi non? N'eſt-elle pas un ſentiment? & qui peut preſcrire des bornes au ſentiment?... Tu me ferais enrager avec tes vaines ſubtilités. Je ne veux pas te contredire ſur des mots : nous y reviendrons.

Comme ils parlaient encore, mademoiſelle de Sainphal vint au-devant de ſon pere. " Viens chere Henriette, lui dit-il, en la recevant dans ſes bras; voilà ton couſin le philoſophe, que je t'amene. C'eſt un cœur d'autant plus excellent, que ſon eſprit travaille depuis vingt ans à le pervertir, ſans qu'il ait gagné un pouce de terrein. „

Seſſane fut un peu déconcerté par la préſence d'Henriette. Il n'avait jamais aimé; il regardait ce ſentiment comme indigne de l'homme. Il avait armé ſon cœur contre les traits de la beauté; mais il ne l'avait jamais vue de ſi près. Il ne tint pas contre les manieres ſimples & modeſtes, contre les regards tendres & les careſſes touchantes que mademoiſelle de Sainphal prodiguait à ſon pere. Il eût voulu fuir dans ſa retraite; mais un aſcendant irréſiſtible l'enchaînait déjà. Henriette, avec une naïveté franche, lui reprocha de n'avoir pas profité du voiſinage du baron. " Bon! lui dit ſon pere, il a ma foi bien d'autres affaires. Et que deviendrait l'humanité qu'il protege, la vérité qu'il dé-

fend, les préjugés qu'il combat? Crois-tu qu'il ſoit homme à quitter tout cela, pour venir s'ennuyer avec nous? „ Seſſane rougiſſait, balbutiait quelques mots d'un air timide, & diſait à part ſoi: " ah! ſi je pouvais acquérir cette belle perſonne à la philoſophie, quelle victoire! Mon Dieu! diſait tout bas Henriette, quel dommage que ce jeune homme ait fait vœu d'être inſenſible! „ Cependant leurs cœurs s'entendaient déjà; la parenté, le titre de philoſophe, la franchiſe du baron, la candeur d'Henriette, établirent entr'eux une union à laquelle les deux jeunes gens ſe livraient entiérement; ils ſe cherchaient ſans s'en appercevoir, & c'était toujours comme par haſard qu'ils ſe rencontraient. Henriette ſortait le matin, de ſon côté, accompagnée d'une vieille parente; Seſſane ſortait du ſien, un Platon ou un Montagne à la main; mais ils ne rentraient jamais qu'enſemble, & alors c'était la vieille parente qui s'amuſait toute ſeule, en les ſuivant de loin, à deviner Platon ou à ſourire avec Montagne.

Mademoiſelle de Sainphal était dans ſa dix-huitieme année: ſa beauté eût pu ſe paſſer de fortune & de talens; ſa naiſſance & ſes richeſſes la rendaient, indépendamment de ſa beauté, le plus grand parti de ſa province. Son pere n'avait rien épargné pour ſon édu-

cation ; elle ſavait pluſieurs langues ; ſon eſprit s'était orné par la lecture des meilleurs écrivains des nations ſavantes de l'Europe ; les voyages qu'elle avait faits avec ſon pere, l'étude des mœurs de différens peuples qu'elle avait vus, ſes obſervations ſur les pays qu'elle avait parcourus, l'habitude qu'elle avait contractée de réfléchir ſur tout, avaient donné à ſa raiſon une maturité, & à ſon eſprit une juſteſſe peu communes à ſon âge. La douceur de ſon caractere, la modeſte ſimplicité de ſes manieres & de ſes expreſſions, feſaient un contraſte charmant avec la vivacité de ſon eſprit.

Jamais Seſſane n'avait pu concevoir que l'arrangement fortuit des traits de la figure pût prendre un ſi grand empire ſur la raiſon. Il s'était dit mille fois en lui-même dans ſa jeuneſſe, avant que les ſens ne parlaſſent, & dans ſa retraite, lorſque ſon enthouſiaſme pour la philoſophie, & que l'éloignement de tout objet aimable l'empêchaient d'écouter ſes ſens : " La beauté eſt une choſe purement arbitraire, un appas de convention, qui ne nous plaît qu'autant que l'imagination lui prête des charmes ; tout conſiſte donc à trouver un moyen de tromper cette imagination : or ce moyen, le voici ; une belle voudra-t-elle me ſéduire par la blancheur de ſon teint, par le corail de ſes levres, par le roſe tendre

de ſes joues? je n'ai qu'à me figurer que je ſuis né ſur les côtes de Guinée, & mon goût Africain dédaignera toutes ces beautés-là. Prétendra-t-elle me ſubjuguer par ſa taille élégante & mince? je me fais Aſiatique, ou je me tranſporte aux beaux ſiecles de Phydias, de Polyclete ou de Lyſippe; je compare cette taille factice, ces flancs preſſés & flétris par un corſet incommode, aux belles proportions des Vénus antiques; j'éprouve auſſitôt le plus grand dégoût pour une élégance achetée au prix de la ſanté & de la beauté réelle de la nature. Ces moyens ſont-ils inſuffiſans? Mon œil philoſophique perce à travers l'épiderme, ſouleve cette ſurperficie éblouiſſante, & mes ſens ſaiſis d'une horreur ſalutaire, ceſſent de deſirer. Avec ces précautions je puis défier Vénus même. Oui, oui, la beauté n'en impoſe qu'aux ſots.„

Malgré ces préſervatifs, Henriette ſeſait les plus vives impreſſions ſur les ſens, ſur le cœur, ſur la raiſon captive de Seſſane. Quel dommage, lui diſait-il un jour, que vous ſoyez ſi belle! Cette beauté, j'en ſuis ſûr, ſera toujours un obſtacle aux progrès de votre raiſon. Vos charmes gâtent tout ce qui les approche. Moi-même j'ai toutes les peines du monde à y réſiſter; & quand je veux vous enſeigner à faire de cette raiſon l'uſage pour lequel vous l'avez reçue, je ne ſais plus où en eſt

la mienne, je me trouve tout déconcerté ; & cependant qu'eſt-ce que la beauté ?... Oh ! rien du tout, je vous aſſure : mais quel plus noble uſage voudriez-vous que je fiſſe de ma raiſon ? Elle m'éclaire ſur mes ſentimens, & me fait aimer mes devoirs ; c'eſt tout ce que j'exige d'elle.... Vos devoirs ! qu'entendez-vous par-là ? des bienſéances de convention, des uſages arbitraires, chaînes incommodes que l'habitude appeſantit, que les hommes ſe ſont impoſées par caprice, ſous leſquelles ils gémiſſent par lâcheté, malgré les réclamations continuelles de la nature & de la raiſon ; qu'ils n'ont ni la force de ſupporter, ni le courage de rompre ?... Non, ce n'eſt pas ſous ce point de vue que ma raiſon me fait enviſager mes devoirs. Je les regarde comme les effets néceſſaires des rapports de l'homme envers l'Être ſuprême & envers la ſociété ; je ne vous parle point des obligations qui réſultent des premiers ; vous les ſentez comme moi ; quant aux autres, il y en a de générales qui lient tous les hommes, & de particulieres qui ſont relatives à leurs différens états. Ce que nous appellons *vertu*, n'eſt que l'exactitude avec laquelle nous rempliſſons autant qu'il eſt en nous, ces obligations & ces devoirs. Mon état à moi, me liant à mon pere plus particuliérement qu'à tout autre, m'oblige

de

de me conformer à ſes volontés ; ce devoir, qui gênerait peut-être une fille ingrate que ſes penchans ou la ſéduction entraineraient, eſt un plaiſir pour moi, parce qu'il eſt fondé ſur l'amour, ſur la confiance & ſur la connaiſſance de l'ordre.

Henriette entamoit une matiere ſur laquelle Seſſane ſe croyait inexpugnable ; mais, pour ne pas la contrarier, il remit la partie à un autre jour. Cependant il brûlait d'un amour d'autant plus ardent que ſon orgueil l'empêchait de le faire éclater ; mais ſon cœur ſe trahiſſait malgré lui. Henriette, ſur qui Seſſane avait fait les mêmes impreſſions qu'elle avait faites ſur lui, les cachait d'autant plus aiſément, qu'elle feſait moins d'efforts pour ſe contraindre. Elle avait ſon pere pour confident & pour conſeil ; elle ne lui diſſimulait rien : & comme il lui avait permis d'ouvrir ſon cœur aux ſentimens que Seſſane lui inſpirerait, elle lui feſait part des progrès qu'ils feſaient mutuellement l'un ſur l'autre.

Lorſque le baron crut qu'il était tems de porter les derniers coups au philoſophe, il monta dans ſa chambre avec un air rêveur. Je viens, lui dit-il, de recevoir une lettre très-preſſante du duc de ***. C'eſt une affaire eſſentielle, j'ai beſoin de tes lumieres ; as-tu le tems de m'entendre.... Vous pouvez diſpoſer de moi..... Écoute donc. Le duc,

dont tu connais le crédit & la fortune, me demande Henriette pour ſon fils. Henriette n'a vu le jeune homme que deux ou trois fois; ainſi j'ignore ſi elle a du goût ou de la répugnance pour lui. Je ſais qu'il a toutes les qualités qu'il faut pour ſe faire aimer de ma fille, & pour faire ſon bonheur; il eſt très-riche, d'une naiſſance égale à la mienne, d'un caractere unique, d'une figure charmante, de mœurs qui le font reſpecter à la cour, d'une valeur qui force ſes rivaux à l'eſtimer; avec cela, aimé du maître, il n'y a rien à quoi il ne puiſſe prétendre; mais c'eſt préciſément ce qui m'a fait héſiter un moment. Ma fille eſt toute ma conſolation; je ne voudrois point me ſéparer d'elle, & le fils du duc de *** eſt deſtiné à des emplois qui l'éloigneront de moi. Cependant je vois de ſi grands avantages dans cette affaire, que je me ſacrifie.

Seſſane était conſterné & ne répondait rien. De grace, lui dit le baron, fais treve à tes penſées, ſois à ce que je te dis, & conſeille-moi.... Mais, monſieur, l'homme dont vous parlez eſt, dites-vous, riche, en faveur, & peut prétendre à tout, & vous penſez que les richeſſes & les honneurs ſont abſolument néceſſaires dans le mariage?... Je te l'avoue, j'ai ce foible là.... Foible, c'eſt le mot. Heureux & riche!..... Mon ami, pour un homme comme toi, qui t'es condam-

né au célibat, qui fais profeſſion d'une philoſophie ſublime, je conçois que le bonheur & les richeſſes ne vont point enſemble; mais nous, vils profanes, qui regardons le mariage comme une affaire ſérieuſe, nous croyons que le bien-être ne nuit point à la félicité des époux. Enfin, préjugé ou non, je veux que mon gendre ait de quoi élever ſes enfans, & marier ſes filles, en un mot, qu'il ſoit riche... En ce cas-là, monſieur, vous pouviez vous épargner la peine de me conſulter, & je pars demain.... Que tu es prompt à te fâcher! Conviens, mon neveu, que tu as une ſageſſe bien intolérante & bien folle; ſais-tu que ton humeur me dégoûterait pour toujours de la philoſophie?

Seſſane craignit de l'avoir offenſé. Pardon, monſieur, lui dit-il: j'ai tort, ſans doute; mais, je vous l'avoue, je crois que mademoiſelle Henriette vaut mieux que des richeſſes & des titres; & ſi le duc de *** n'a que cela!... Sait-elle qu'il la demande en mariage?... Vraiment non: je n'ai pas le courage de le lui annoncer; je veux que ce ſoit toi-même.... Moi, monſieur? Un philoſophe eſt peu propre à des commiſſions de cette eſpece.... Au contraire, calme, dégagé des paſſions, maître de ton cœur, de tes ſens, tu es plus en état que moi, qui ſuis fou de ma fille, de ſonder ſes véritables diſ-

positions ; tu liras dans son ame, tu lui feras sentir les avantages de cette union ; si tu t'apperçois de quelque répugnance, tu ne manqueras pas de m'en prévenir. Adieu, je m'en rapporte à toi. Le jeune homme aimable, le pere très-riche, la faveur de la cour ; tu entends bien, n'oublie aucune circonstance. Adieu.

Sessane était comme anéanti ; & cette ame, si dégagée de passions, se sentait déchirée par l'amour, par la jalousie, par le regret d'avoir sacrifié sa fortune ; peu s'en fallut qu'il ne maudit la philosophie ; il sort comme furieux, sans savoir ce qu'il doit faire. Au lieu de cette impulsion douce & secrete qui le conduisait chaque jour sur les pas de mademoiselle de Sainphal, il est entraîné par le désespoir dans tous les endroits où il croit la rencontrer ; il l'apperçoit, il l'aborde en pleurant. Henriette n'était point prévenue. O ciel, s'écria-t-elle ! dans quel état vous vois-je ? Qu'est-il donc arrivé ? Expliquez-vous.... Le plus grand des malheurs ! on vous marie.... Que dites-vous, Sessane ? ... M. le baron, dont j'osais me croire aimé, a la cruauté de me charger de vous dire que M. le duc de *** lui demande votre main pour son fils. Henriette, un peu émue & cherchant à se rassurer, se doutant d'ailleurs de la feinte de son pere, après un moment de silence : je ne

vois rien dans tout cela, dit-elle, de si malheureux pour moi, ni de si cruel de la part de mon pere; seule héritiere d'un grand nom & d'une fortune considérable, je devais m'attendre à ce qui arrive: quel que soit l'époux que mon pere me destine, c'est à moi d'obéir; je sais qu'il m'aime, & qu'il choisira mieux que moi, jeune, sans expérience, d'un sexe crédule & facile à se laisser tromper.... Ah! belle Henriette, que j'envie le calme de votre cœur! Apprenez ce que je voudrais en vain vous dissimuler: mon amour pour vous n'a plus de bornes, & je meurs, si ce funeste mariage s'accomplit.... Quoi! vous, Sessane, amoureux? Si j'étais vaine, je me glorifierais peut-être de la conquête d'un philosophe qui se croyait si supérieur aux faiblesses de l'humanité; mais je ne vois que votre désespoir, & ne puis que vous plaindre: c'est à mon pere à décider de mon sort.... A vous entendre, il pourrait disposer de votre cœur malgré vous, & vous n'en murmureriez pas... Sans doute. Etait-ce à moi à prévenir son choix? Quand il serait vrai que ses projets sur moi contrarieraient mes goûts, serait-ce sa faute? N'aurois-je pas dû consulter les siens?... Mais il vous vend au crédit & aux richesses du duc ***. Devez-vous être complice d'un si honteux marché?... Mon pere n'a besoin pour lui, ni de crédit ni de for-

tune: ce n'eſt donc que pour moi qu'il les ambitionne ; il les croit utiles à mon bonheur, & je dois croire qu'il penſe mieux que moi.... Henriette, daignez m'entendre ; j'eus un pere ; il eut toute ma tendreſſe, je lui rendis amour pour amour. Cependant je n'ai jamais penſé, & il n'a jamais prétendu qu'il pût m'ôter la liberté de diſpoſer de mon cœur. Cette liberté, que nous tenons de la nature, eſt un avantage dont le ciel même nous laiſſe les maîtres & qu'il ne gêne point.... Mais il nous punit quand nous en abuſons ; & comme j'ai craint d'en faire un mauvais uſage, je l'ai dépoſée tacitement entre les mains de cet être généreux, à qui je dois la vie & mes vertus, ſi j'en ai quelqu'une.

Seſſane au déſeſpoir, cherchait vainement des raiſons pour affaiblir celles que lui donnait le bon ſens d'Henriette : il eſſaya de lui prouver que la paternité n'était qu'un événement fortuit, qui ne liait ni le pere aux enfans, ni les enfans au pere, dont tout l'avantage était pour l'un le plaiſir chimérique de ſe voir revivre & de perpétuer ſa race, & pour les autres la gloire plus chimérique encore de tenir à une longue ſuite d'aïeux ; que le ſentiment qu'un enfant devait à ſon pere, n'était qu'un tribut de reconnaiſſance, tel qu'il le paierait à tout homme qui ſe ſerait chargé de lui en ſortant du ſein de ſa

mere ; que ces prétendus mouvemens de tendreſſe que le pere & le fils avaient l'un pour l'autre, ſi fauſſement attribués à la nature, n'étaient qu'un effet de l'habitude & du plus ou moins de ſenſibilité aux bienfaits reçus ; que cette ſenſibilité était d'autant plus noble qu'elle était gratuite, & qu'elle tirait ſa ſource de la juſtice & de la raiſon ; il en concluait enfin que la paternité ne donnait pas le droit d'interdire aux enfans un ſentiment qu'ils tenaient de la nature.

Tandis qu'il parlait, Henriette, ſans rien répondre à ces vains ſophiſmes, s'acheminait vers un boſquet écarté. Depuis que le baron jouiſſait de la terre de Seſſane, il avait fait ériger dans ce boſquet un monument à la mémoire de ſes anciens poſſeſſeurs ; c'était un grouppe d'un ſeul bloc de marbre blanc, qui repréſentait le comte de Seſſane, ſon épouſe & leur fils. La mere prodiguait ſes careſſes au jeune Seſſane, tandis que le pere implorait pour lui la protection du ciel ; les bas-reliefs des quatre faces du piédeſtal repréſentaient divers événemens de la vie du comte ; ſur la face de devant on le voyait expirant dans les bras de ſon fils, qui paraiſſait ſuſpendre ſes larmes pour écouter avec avidité les dernieres paroles du mourant.

Henriette, en entrant dans le boſquet, prit Seſſane par la main, & en lui montrant

ce monument : voilà, dit elle, qui vous répondra mieux que moi. Seffane leve les yeux, s'attendrit & demeure immobile ; une impulsion plus forte que ſes principes le fait tomber en pleurant au pied de ces ſtatues. O Seffane, lui dit Henriette, laiſſez agir votre cœur ; la reconnaiſſance, ce faible ſouvenir des bienfaits paſſés, produit-elle des ſentimens tels que ceux que vous éprouvez ? L'habitude, que le tems affaiblit, arrache-t-elle des larmes auſſi abondantes ? Ah ! vous connaiſſez mieux, s'écria-t-il, mon cœur que moi-même. L'eſprit de ſyſtême n'en a jamais altéré la pureté ; il ſe révoltait contre une opinion que je n'avais adoptée que par ſa ſingularité.

Henriette lui témoigna le plaiſir que lui feſait cet aveu : elle conſola Seffane ; ils admirerent enſemble ce monument. Henriette lui demanda l'explication des bas-reliefs qu'elle ne connaiſſait qu'imparfaitement.

Celui que vous voyez, dit-il, & qui me paraît le mieux ſculpté, repréſente le vœu que fit mon pere à ma naiſſance, de ne confier mon éducation qu'à lui même ; un peu plus loin, ma mere s'applaudit en ſouriant, d'avoir vaincu le préjugé qui feſait à nos Françaiſes une eſpece de ridicule du ſoin d'allaiter leurs enfans ; elle ſemble ſe féliciter qu'une Anglaiſe ſoit venue les ramener à la nature.

Les autres faces repréſentent des événemens qui me ſont plus particuliers, & qui tiennent à des détails qui vous fatigueraient peut-être. Je veux tout ſavoir, lui dit Henriette; ne me cachez rien, je vous tiendrai compte de votre ſincérité, & ſur-tout du ſacrifice de vos opinions, ſi je puis l'obtenir de vous.

Ils s'aſſirent ſur les marches du piédeſtal, & Seſſane continua ainſi. Un des bas-reliefs repréſente un tombeau antique, couvert de fruits & d'épis, qu'un vieillard attendri enleve & répand ſur un peuple qui le bénit. Dans le lointain, eſt un berger qui pleure auprès d'une fontaine dont il a tari la ſource en dirigeant ſon eau dans un trop vaſte réſervoir; d'autres bergers, dont les troupeaux languiſſent, l'accablent de reproches. Ces traits ſont allégoriques; en voici l'explication.

Mon pere abandonnait chaque année la moitié de ſon revenu pour le ſoulagement de ſes vaſſaux, & ma mere était chargée de la diſtribution. L'indigent malade, le pauvre laborieux, l'infortuné que des accidens funeſtes & imprévus avaient réduit à la miſere, l'orphelin, la veuve, l'innocent opprimé; en un mot, tout malheureux qui ne l'était point par ſa faute; ceux même qui s'étant attiré leurs malheurs, en témoignaient un ſin-

cere repentir, avaient part à ſes largeſſes. Après la mort de ſon épouſe, mon pere crut ne pouvoir pas mieux honorer ſa mémoire qu'en ajoutant a ſes bienfaits & en ſe chargeant de la répartition. Il ne ſe réſerva qu'un tiers du produit de ſes terres, abandonna le reſte a l'indigent & au laboureur, & peut-être y gagnait-il encore, par le zele des payſans & des cultivateurs, qui ſavaient qu'en travaillant pour leur ſeigneur, ils travaillaient pour eux-mêmes.

Je ne blâmais point ſa prodigue bienfeſance; mais, par une ſuite de cet eſprit de ſyſtême dont j'ai été la dupe, je me diſais à moi-même: " pourquoi circonſcrice ſa généroſité aux bornes de ſes poſſeſſions? Tous les hommes ne ſont-ils pas freres? Les villages voiſins ſont dans l'indigence: ne pourrait-il pas, en retranchant ſur l'aiſance de ſes vaſſaux, étendre ſa bienfeſance ſur un plus grand nombre de malheureux?„ Je n'ai connu mon erreur, que lorſqu'après la mort de mon pere, je m'aviſai d'exécuter ce projet; les retranchemens que je fis arrêterent l'activité de la cultivation, & je ne donnais que des ſecours inſuffiſans aux villages voiſins, peuplés de pauvres artiſans, qui, ayant abandonné la culture de leurs champs pour le travail moins pénible & moins profitable des atteliers du luxe de la capitale, n'avaient

beſoin que d'être excités à reprendre leur premier état. Quelques-uns, profitant de l'exemple des vaiſſaux de mon pere, avaient quitté leurs ſtériles métiers pour la charrue, & mes largeſſes mal-adroites leur firent encore quitter la charrue pour leurs métiers. Vous concevez à préſent quel eſt ce berger qui a tari la ſource, & ce que ſignifient ces épis, ce vieillard & ce tombeau.

Mon pere, épuiſé par les années & par les fatigues, tomba malade; j'étais à mon régiment: je volai au ſecours de mon pere; je ne le quittai ni jour ni nuit. Mes larmes, que je m'efforçais en vain de lui cacher, inondaient le viſage de ce vieillard reſpectable, qui me regardait avec attendriſſement, & qui cherchait à me conſoler. Jamais la nature n'a contredit l'eſprit de ſyſtême avec autant d'avantage. Tout ce que mon pere ſouffrait je le ſentais comme lui. A meſure qu'il s'éteignait, il me ſemblait que je tombais dans l'anéantiſſement. Plus les liens qui l'attachaient à la vie étaient près de ſe rompre, & plus je ſentais que ceux qui m'attachaient à lui ſe reſſerraient. Ah! je vous l'avoue, je ne ſongeais guere dans ce moment à analyſer la nature des ſentimens que j'éprouvais: je m'y livrais ſans réſerve. Lorſque mon pere ſentit approcher le dernier moment, il me tendit la main; je la couvris de mes larmes. " Je ter-

mine, me dit-il, un voyage que tu ne fais que commencer; je t'ai mis sur la route; j'ai fait tout ce que j'ai pu pour t'apprendre à ne pas t'y égarer, hélas! sans pouvoir me flatter de ne m'y être pas égaré moi-même. Evite mes erreurs quand tu les appercevras. Ton cœur est bon & juste; méfie-toi de ton esprit trop facile à se laisser séduire. Je te laisse une fortune honnête; c'est un dépôt que ta mere & moi tenions de nos peres, & que je te confie pour remettre à tes enfans; conserve-le, c'est un devoir. Je n'ai pas besoin de te dire que tu dois en partager l'usufruit avec les pauvres; que les riches ne sont que les économes de leur fortune; que les droits de propriété ne les dispensent point d'être bienfesans; que celui qui refuse de secourir l'indigent, le vole; mais que, s'il ne met pas la plus grande sagesse dans la distribution de ses bienfaits, il est un mauvais administrateur indigne de sa fortune. La bienfesance exige plus de soins & de lumieres qu'on ne le croit communément: il y a peut-être autant de mal à jetter le pauvre dans l'amour du luxe & dans l'oisiveté, que de lui refuser des secours dans le besoin. Adieu, mon fils; je te quitte avec moins de peine, parce que je crois que tu ne tromperas pas mes espérances.„ Je le lui promis: il expira; il fallut m'arracher de ce lit de mort. Je me regardai comme isolé sur

la terre. Je cherchai des consolations dans la philosophie ; mais je pris pour ses loix les erreurs de ma vanité. Je voulus enchérir sur la générosité de mon pere ; & mes bienfaits mal distribués firent beaucoup de jaloux, quelques mécontens, & peu d'heureux ; je revins aux principes de bienfesance économique qu'il m'avait tracés, & je vis tout prospérer. Mais ce genre de philosophie me parut trop simple & trop commun. L'excès de la vertu est un grand vice, & l'excès de la sagesse est une folie, c'est une vérité que je n'ai bien sentie que depuis peu.

Mon pere m'avait dit souvent qu'on était très-riche quand on savait se passer de tout ; & moi, séduit par quelques vertus romanesques étalées sur nos théatres, j'imaginais que le bonheur consistait à se dépouiller de tout ; comme si l'on ne pouvait point être avare dans l'indigence, & vertueux au sein des richesses. Je me hâtai de me ruiner, & ce fut avec une secrete joie, que je pris la place de l'indigent que j'avais enrichi. C'est ce qu'on a exprimé dans ce quatrieme bas-relief, dans lequel vous voyez un jeune homme qu'un mendiant, revêtu des plus riches habits, couvre de ses haillons ; le rire moqueur du gueux, la marotte qui est aux pieds du jeune homme, caractérisent cette folle générosité.

Mon fol enthousiasme me soutint pendant

quelque tems ; mais lorſque les beſoins ſe ſont accumulés, & que je n'ai trouvé dans les hommes qu'ingratitude & dureté, j'ai éprouvé des regrets de la perte de ma fortune. Cependant je commençais à m'accoutumer à mon état, lorſque le baron eſt venu m'arracher de ma retraite. Je vous ai vue ; une erreur pire que toutes les autres m'a fait croire que je pourrais vous rendre ſenſible, & ma témérité ne ſert qu'à me faire ſentir combien il eſt affreux d'être pauvre, quand on ne peut obtenir ce qu'on aime qu'au prix des richeſſes.

Je ne fais pas de la fortune, lui dit Henriette, plus de cas que vous n'en faites. Elle me ſerait ravie, que je ne la regretterois que pour ceux auxquels elle me met à portée d'être utile. C'eſt, je crois, le ſeul motif qui doit nous y attacher.... Moi, je la regardais comme un fardeau, & je l'ai foulée à mes pieds.... Vous n'avez conſulté que votre intérêt & votre pareſſe. Vous avez trahi les deſſeins de la Providence, qui ne vous avait comblé de biens que pour les répandre avec ſageſſe. Pardonnez-moi ces reproches ; je vous les épargnerois, ſi vous étiez malheureux ſans retour.... Ah ! ſage Henriette, je croirais n'avoir rien perdu, ſi vous étiez aſſez généreuſe pour réſiſter encore quelque tems aux projets de votre pere ; je ferais de ſi

grands efforts pour rappeller la fortune ? qui ſait ? l'amour a produit tant de miracles !... Non, je ne déſobéirai point ; je vous avoue cependant que, ſi le choix d'un époux dépendait de moi, je préférerais le plus ſage au plus riche.... Hélas ! ma chere Henriette, vous ne me faites que trop ſentir que je ne ſuis ni l'un ni l'autre.... En êtes-vous bien perſuadé ? Eſt-il bien vrai que vous conveniez dans le fond de votre ame, que toute votre ſageſſe... --- n'était que vanité, qu'opinion, qu'erreur ; j'abjure à jamais tout ſyſtême.... C'eſt dans ce moment que je vous regarde comme un vrai philoſophe ; celui qui a le courage de s'avouer à ſoi-même ſa faibleſſe, eſt plus grand à mes yeux que celui qui s'applaudit de ſes vertus. Allez trouver mon pere, montrez-vous à lui tel que vous êtes ; avouez-lui que vous m'aimez ; je vous permets de lui dire que je m'intéreſſe à vous.... O ciel ! que dites-vous, Henriette ? quoi, je pourrois eſpérer !... -- Je ſuis trop vraie pour cacher à mon pere aucun de mes ſentimens ; je ne rougirai jamais de les lui avouer, parce qu'il ſait que je ſuis toujours prête à me ſacrifier à la moindre de ſes volontés.... Chere Henriette, je n'oſais eſpérer l'aveu que vous me faites ; mais comment me flatter que votre pere le confirmera ! Il m'a déclaré qu'il voulait que ſon gendre fût riche....

Henriette, il me vient une idée: obtenez de lui qu'il vous refuse au duc, & qu'il ne dispose pas encore de votre main. Si à mon âge mille téméraires, excités par les seuls motifs de l'avarice & de l'ambition, parviennent à la plus grande fortune, que ne dois-je pas me promettre des efforts que l'espoir de vous obtenir me fera tenter? Un objet si beau m'annonce les plus heureux succès. Je vais consulter votre pere: il daignera m'instruire; les moyens les plus courts seront les meilleurs: aucun péril ne m'étonne; j'irai, s'il le faut, aux extrêmités du monde, je franchirai les mers, je poursuivrai la fortune dans les climats les plus barbares; je traverserai.... Tu n'iras pas si loin, s'écrie le baron, en sortant de derriere une charmille. Il n'avait pas perdu de vue Sessane depuis la fausse confidence de la demande du duc; il l'avait suivi toûjours caché. Tu n'iras pas chercher, continua-t-il, ta fortune au-delà des mers, elle est en mon pouvoir; je ne m'en suis emparé que pour te la rendre quand tu aurais appris l'art d'en jouir. Lorsque tu formas le beau projet de te réduire à la besace, tu crus faire une action héroïque, digne de servir d'exemple aux siecles à venir: vois combien ta vanité t'aveuglait. J'ai acquis à vil prix tes immenses possessions: la plupart des prétendus infortunés que tu crois avoir enrichis, sont des

des perſonnes de confiance, à qui j'avais diſtribué leurs rôles; elles ont reçu ton argent & me l'ont reporté. Lorſque tu t'es adreſſé à ces honnêtes gens dans ta miſere, c'eſt par mon ordre encore qu'ils ont joué l'ingratitude, pour t'apprendre que lorſqu'on fait le bien, il ne faut en attendre d'autre récompenſe que la ſatisfaction qu'on trouve à le faire. J'ai retiré les deux tiers des fonds que j'avais donnés de tes poſſeſſions; le reſte eſt tombé en aſſez bonnes mains; je n'y ai aucun regret; le haſard a fait ce qu'une bienfeſance éclairée aurait dû faire. Lorſque tu as donné la démiſſion de ton régiment, j'ai volé chez le miniſtre, je l'ai appaiſé; je lui ai fait enviſager ta démarche étourdie, comme l'effet d'une généroſité mal éclairée envers l'état, mais digne de récompenſe: j'ai obtenu la promeſſe du grade de maréchal de camp avant le tems, & tu ſeras de la premiere promotion; en attendant, voilà un brevet qui t'aſſure la ſurvivance de la premiere inſpection qui vaquera. Les qualités de ton cœur que je connais, te rendent digne de ma fille, je confirme l'aveu qu'elle t'a fait; ſes conſeils, ton expérience & mon amitié te garantiront des pieges de la vanité qui n'eſt bonne à rien, t'apprendront à mieux calculer ta bienfeſance, à être vertueux par goût, & philoſophe ſans oſtentation.

Seſſane tomba aux genoux du baron, qui le releva, prit ſa main & la mit dans celle d'Henriette. Elle embraſſa modeſtement ſon pere, & Seſſane jura par le ſien, de n'avoir jamais d'autres regles de conduite que celles qu'il lui avait tracées en mourant, ni de ſuivre d'autres conſeils que ceux d'Henriette. Le baron étouffait ſes enfans de careſſes, pleurait de plaiſir, & ordonnait en même tems les préparatifs de leur mariage, qui fut célébré par tous les habitans du canton.

II. *Le Chapeau, fable de M.* DORAT.

Le bien, dit-on, vers le mieux s'achemine,
Ce mieux-là n'eſt qu'un mot, ou je ſuis bien trompé.
Le chapeau, dans ſon origine,
S'arrondiſſait ſans être retapé.
Le premier cependant qui s'en couvrit la tête,
En était fier, quoiqu'il fût rabattu :
C'était à qui lui ferait fête,
Et le bruit de ſon nom fut par-tout répandu.
Cet homme devint vieux, & mourut comme un autre ;
Du chapeau rond ſon plus proche hérita :
C'était de ſon tems comme au nôtre,
Profondément il médita,
Et releva deux bords. Tout le peuple s'écrie :
Ma foi, l'inventeur ne fut rien,

Son ſucceſſeur eſt tout : quel effort de génie !
C'eſt à préſent que le chapeau ſied bien !
Le ſucceſſeur, au milieu de ſa gloire,
Alla rejoindre ſon parent ;
Et l'héritier, eſprit fort pénétrant,
Voulut comme eux illuſtrer ſa mémoire.
Voilà ſa tête en mouvement,
Son eſſor créateur ne connaît point de borne ;
Et ſoudain au chapeau, quel heureux changement !
Dans ſon enthouſiaſme il ajoute une corne . . . .
Une corne de plus ! vîte, vîte un autel !
C'eſt un prodige, un Dieu, ſous les traits d'un mortel,
La parque enfin le ravit à la terre :
Au terme des grandeurs le voilà parvenu.
Et le chapeau trois fois cornu,
Vient enrichir un nouveau légataire.
Que fera t-il ? Que va-t-il concevoir ?
A ſes dépens chacun raiſonne & gloſe.
O ſublime métamorphoſe !
Son feutre eſt blanc. . . . il va le teindre en noir,
Afin d'inventer quelque choſe.
Nouveaux tranſports, grande rumeur !
Oh ! pour le coup, dit-on, l'idée eſt admirable !
Un chapeau blanc ! fi, c'était une horreur.
Voici du beau, du neuf, de l'incroyable ;
Honneur un chapeau noir, gloire ſoit à l'auteur !

Notre auguſte philoſophie
Eſt, je crois, peinte en ce tableau ;
Que de ſages on déifie,
Qui n'ont fait que changer la forme du chapeau!

III. *Le Pénitent qui marchande.*

Compere Blaiſe, au grand pénitencier,
De ſes péchés faiſait la confidence.
Lors celui-ci : Blaiſe, pour pénitence,
Vous jeûnerez un mois entier.
Blaiſe ſe leve : un mois ! c'eſt trop, mon pere,
Huit jours. Voilà pour vous tout ce je puis faire.
Il s'éloigne un inſtant, puis revient ſur ſes pas :
Hem ! voulez-vous ? huit jours. C'eſt tout une ſemaine.
Mon cher enfant, ici l'on ne marchande pas,
Tu n'as pas la tête bien ſaine.
Tu crois être à la foire. — Eh bien,
Puiſque vous le voulez, je vais encor vous mettre
Deux jours ; ça fera dix ; mais je n'y mets plus rien.
Oui, ou non ? Si le cas avait pu le permettre,
Le Paſteur volontiers eût ri de l'entretien.
Mais prenant un grave maintien,
Il le menace alors de lancer quelque foudre,
(Foudre ſpirituel, s'entend)

L'étonne & l'intimide tant,
Qu'il le fait consentir à se laisser absoudre.
Enfin, puisqu'il le faut, reprend le villageois,
Vous voudrez bien qu'au moins je choisisse le mois.
Or, février fera mieux mon affaire.
— Soit, mais pourquoi choisir sur tous
Ce mois là seul? — Pourquoi, mon père?
C'est que ce mois est moins long de deux jours.

IV. *La nouvelle Perrette.*

PERRETTE tenait sous son bras
Son pot au lait. Gageons, lui dit Colette,
(Les champs étaient alors tapissés de verglas)
Que sur ta tête ainsi tu ne le portes pas
Là-bas,
Sans le casser? Pourquoi non, dit Perrette?
On dépose sur l'heure. Alors Perrette met
Sur sa tête son coussinet,
Et par-dessus son pot au lait;
Puis de trotter, trotter! doucement, s'il vous plaît,
Et n'outrons rien. Perrette est fille sage,
Craint les faux pas, chemine lentement;
Et c'est prudemment fait; on prétend qu'à cet âge
Le pied glisse fort aisément.
Rien ne troublait sa contenance;

Le pied ne posait point, sans que l'œil eût d'avance
Choisi l'endroit. Perrette a si peur de glisser,
Qu'elle eût vu son seigneur passer,
Et n'eût point fait la révérence.
Néanmoins Perrette, en courant,
Sent que son pot au lait sur sa tête chancele :
Défense d'y porter les mains ; or, que fait-elle ?
A droite, à gauche, doucement,
Sa tête qui penche à mesure,
De son pot ébranlé suit chaque mouvement,
Lui rend l'équilibre & l'assure ;
Dont Colette tout bas se dépite & murmure.
Ah ! c'est fait ; elle arrivera.
Si cette pierre.... bon ! elle l'appercevra.
Eh ! la voilà passée. Ainsi Colette
De crainte en espoir s'en allait ;
Tout son corps suait, travaillait ;
En secouant la tête, il lui semblait
Que de la tête de Perrette,
Elle ferait tomber le pot au lait.
Enfin la course était presque finie,
Perrette aimait Lubin, Colette le savait ;
Et la voilà tout-à-coup qui s'écrie :
Lubin ! Perrette au cri se détourne soudain.
Adieu le pot au lait, il tombe, & la pauvrette
Perd la gageure & ne voit pas Lubin.

V. *Epître à* OLIMPE.

TANDIS que l'enfant de Cypris
Inſpire & ſeconde l'adreſſe
De ſes nocturnes favoris,
Et dans la nuit la plus épaiſſe,
Trompe les cocus de Paris;
Quand l'hymen dort; quand l'amour veille
Quand le Suiſſe prête l'oreille
Au marteau que va doucement
Soulever la main d'un amant;
Quand les Martons en ſentinelle,
Obſervent les pas des jaloux;
Quand plus d'une épouſe infidelle
Ferme ſur elle les verroux;
Lorſqu'une heure ſonne & m'appelle,
Je pars, je vole où me conduit
La route la plus ſolitaire,
Donnant pour guide le myſtere
Au Dieu des faveurs qui me ſuit.
J'arrive auprès de ta demeure;
Et loin des paſſans & du bruit,
Couvert du manteau de la nuit,
J'attends ton retour & ton heure.
Ces vers te peindront le local,

Voisin, de tes toits domestiques :
Près de ce temple monacal,
Par ses cloches & ses cantiques,
A notre repos si fatal,
Deux petits monumens antiques,
Ont un frontispice inégal.
Une Madone & sa chapelle,
Une Nayade & son canal,
Font une accolade nouvelle.
Au centre est un enfoncement,
Un refuge, un abri fidele,
Qui sert de niche à ton amant.
Aux Divinités, mes voisines,
Je dis l'excès de mon amour;
Et les entretiens tour à tour
Des plaisirs que tu me destines.
Objet de ce saint monument,
Dis-je, en m'adressant humblement
A la pucelle Egyptienne,
Souffre qu'un profane, un amant,
Au lieu de te dire une antienne,
Soupire à tes pieds son tourment.
Tu me vois d'un regard sévere,
Et cette lampe qui t'éclaire,
J'en juge par son tremblement,
Me prête à regret sa lumiere.

O Déeſſe ! écoute un moment,
De tous les voiles du myſtere
Je couvre mon égarement ;
Et ſi d'une ardeur criminelle
Je brûle involontairement,
Au moins ſuis-je un amant fidele.
Toi, qui du fond de ces canaux,
Fais jaillir ta vive caſcade,
O Nymphe, ô gentille Nayade,
Dont j'entends murmurer les eaux !
Avec plaiſir tu dois apprendre
Le bonheur d'un amant heureux ;
Tu ſeras propice à mes vœux,
Les Nayades ont le cœur tendre.
Quand je parle ici de mes feux,
Que fais-tu, Nymphe de la Seine ?
Peut-être en ces humides lieux,
Quelque Triton audacieux,
Perce ta voûte ſouterreine.
Je le vois brûlant de deſir,
Réchauffer ton onde glacée ;
Et ſur ton urne renverſée,
Trouver la ſource du plaiſir.
Loin que ta pudeur s'y refuſe,
Combien de fois, ſans l'arrêter,
Sais-tu lui faire répéter

Les jeux d'Alphée & d'Arétuſe.
Ma Nymphe, auſſi vive que toi,
Dans peu goûtera ces délices,
Aura ces gages de ma foi,
Et verra de tels ſacrifices.
Mais tandis que, dans ce réduit,
Ma veine coule avec ton onde,
Près de nous j'entends quelque bruit,
Au travers de la nuit profonde,
Quel eſt le flambeau qui me luit?
Le bruit ceſſe... Il ſe renouvelle...
L'eſpoir fait treſſaillir mon cœur.
C'eſt Olympe... On frappe, c'eſt elle,
Ah, c'eſt l'inſtant de mon bonheur!
Je vole, Olimpe, où tu m'appelles,
Prépare des flames nouvelles,
Pour tous les tranſports que je ſens.
Adieu, fontaines & chapelles,
Adieu, Nymphes, adieu, pucelles,
J'invoque des Dieux plus puiſſans!
Amour, porte-moi ſur tes ailes,
Dans le paradis de mes ſens.

QUATRIEME PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE, ou ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Conſtantinople. Le ſultan Muſtapha IV, étant mort le 21 janvier, comme on l'a annoncé, Abdul-Achmet, ſon frere, a été proclamé, non en qualité de régent de l'empire pendant la minorité du fils unique du dernier empereur, qui n'eſt âgé que de treize ans, mais comme ſucceſſeur au trône des Muſulmans, & a pris le nom d'Achmet IV. La cérémonie ordinaire s'eſt faite le 23 du même mois, ſans qu'il ſoit arrivé aucun déſordre, excepté de la part des Janiſſaires, pour un quartier de leur paie; mais il n'a pas été difficile de les appaiſer. Cet empereur eſt le trente-unieme ſucceſſeur & deſcendant d'Ottoman, qui fonda au commencement du 14e ſiecle la monarchie à laquelle

on donne encore ſon nom. Son ſabre eſt conſervé dans la moſquée d'Ayoub ; on en ceint le nouveau ſultan, & il eſt proclamé ſur le champ. C'eſt chez les Turcs le plus âgé de la famille impériale qui ſuccede ordinairement au trône. Quoiqu'on l'ait tenu éloigné des affaires, ce nouveau ſultán a acquis diverſes connaiſſances relatives à l'art militaire ; & l'inclination qu'on lui ſuppoſe pour la guerre, ſemble annoncer qu'il continuera avec vigueur celle qui s'eſt allumée ſous le regne précédent. Les préparatifs ſe pouſſent, & les recrues ſe raſſemblent plus facilement par l'effet des derniers ſuccès. Le zele augmente par l'eſpérance de voir le nouveau ſultan marcher en perſonne à la tête de ſon armée. Le grand-vizir ne ceſſe de travailler à diſcipliner celle qui eſt ſoumiſe à ſes ordres. Sa frugalité, & la patience avec laquelle il ſupporte les fatigues de la guerre, inſpirent les mêmes diſpoſitions aux ſoldats. On aſſure que ſon plan eſt, en général, moins d'attaquer les Ruſſes que de les obliger par de ſages meſures à abandonner les provinces de l'empire qu'ils ont occupées depuis le commencement de la guerre. Ces derniers ont mis garniſon à Jabonizka, pour obſerver les mouvemens des troupes Ottomanes.

RUSSIE.

Pétersbourg. Le général Bibikow eſt parti pour ſe rendre dans le royaume de Cazan, & travailler à y ſoumettre les rebelles. Son armée eſt compoſée de 15000 hommes; & afin de faire plus de diligence, on a raſſemblé un très-grand nombre de traînaux deſtinés à tranſporter les officiers, les ſoldats, l'artillerie, les bagages & les munitions, tant de guerre que de bouche. Quoique la cour n'ait pas publié les avis qu'elle a reçus des royaumes de Cazan & d'Aſtracan, & que d'ailleurs l'on garde ici un profond ſilence ſur ce qui concerne la révolte allumée dans ces pays-là, il ne laiſſe pas que de ſe répandre divers bruits de nature à faire enviſager cet événement comme pouvant avoir des ſuites très-ſérieuſes. Il convient cependant d'en attendre la confirmation, avant que de les rapporter en détail. On a fait quelques recherches ſur l'origine & la perſonne de Pugatſchev, chef des rebelles. On prétend qu'il eſt d'une famille diſtinguée parmi les Coſaques; qu'ayant été amené à la cour impériale & envoyé à Berlin, il s'y eſt appliqué à diverſes ſciences, & a ſervi dans l'armée Pruſſienne pendant la derniere guerre; qu'ayant été rappellé en Ruſſie, il a fait quelques campagnes contre les Turcs & les

confédérés de Pologne, & qu'enfin il s'eſt retiré dans ſa patrie & a formé le deſſein de profiter des circonſtantes préſentes, pour occaſionner une révolution, & placer le grand-duc ſur le trône impérial.

S. M. I. a ordonné l'établiſſement d'une école pour l'inſtruction de trente éleves deſtinés à s'inſtruire dans tout ce qui eſt relatif au travail des mines.

On a publié une carte de pluſieurs isles ſituées entre l'Aſie & l'Amérique, découvertes par les Ruſſes en divers tems, & auxquelles ils ont donné le nom d'Archipel du nord. Elles ſont rangées ſous trois claſſes; quelques-unes reſſemblent au Kamtſchatka pour le climat, les animaux & leurs productions. Leurs habitans ſont ſauvages & groſſiers.

Le voyage du duc de Courlande en cette cour, n'a eu pour but que ſon mariage avec la princeſſe de Jouroupow, lequel a été arrêté & déclaré.

SUEDE.

Stockholm. S. M. continue à donner ſes ſoins les plus aſſidus au rétabliſſement des forces de ce royaume, tant par mer que par terre. Le général Sprengporten a rendu compte de l'état où il a trouvé les fortereſſes de la Finlande, dont il a été chargé de

faire la viſite. On a fait une revue générale de tous les matelots dans les provinces ſeptentrionales & méridionales du royaume; on va remettre ſur pied la milice bourgeoiſe dans la capitale, & l'on parle même d'en faire autant des troupes qui furent réformées en 1766.

Le mariage du duc de Sudermanie avec la princeſſe de Holſtein, ſera célébré dans peu; mais S. M. ne veut pas que cette capitale faſſe à ce ſujet les dépenſes auxquelles les événemens de ce genre donnent lieu ordinairement, & elle deſire que les ſommes qu'on y deſtine, ſoient employées en œuvres de charité.

DANNEMARC.

Coppenhague. Comme la nobleſſe du Holſtein ſe diſpoſe à envoyer dans cette capitale des députés pour prêter hommage à ſon nouveau ſouverain, on aſſure que la cour profitera de cette circonſtance pour lui demander l'emprunt d'une ſomme conſidérable, & qu'à cette condition, le roi l'exemptera à perpétuité de la capitation. Ce qui paraît déroger en quelque ſorte au traité d'échange fait en dernier lieu pour cette partie du duché.

La cour a fait négocier à Amſterdam un

emprunt de deux millions de florins, & il a été incessamment rempli.

POLOGNE.

Varsovie. Les nonces de Mazovie, de Cujavie & de Leczica, persistant dans leur refus de signer les traités de partage conclus avec les trois cours alliées; les ministres de ces dernieres ont remis à la délégation une note, portant qu'ils n'entameront aucune affaire avec elle, ni avec aucun de ses membres, aussi long-tems que ces trois nonces n'auront pas acquiescé à ces traités, ou qu'ils n'auront pas été exclus de toute activité dans la confédération générale. Sur quoi la délégation ayant répondu d'une maniere qui n'a pas satisfait ces trois ministres, il a été arrêté, après quelques débats, que lorsqu'ils assisteraient dans les assemblées de la délégation, ces nonces ne s'y trouveraient pas, ou qu'au moins ils garderaient le silence, réservant à la diete confédérée de statuer sur leur cas. En attendant, ces ministres ont recommandé à la délégation d'arranger, avant le 6 mai, toutes les affaires qui peuvent intéresser leurs cours respectives, & elle s'est en conséquence assemblée de nouveau, pour s'occuper de la fixation des revenus du roi & de ce qui concerne les dissidens.

Les

Les comtes Krazinski & de Paç, chefs de la confédération de Bar, retirés en Allemagne, ont répandu un manifeste, dans lequel ils proteſtent avec la plus grande force contre tous les actes de la délégation, chargée par la diete de traiter du démembrement & de la nouvelle conſtitution de la république, comme étant contraires au droit naturel, au droit des gens, aux traités faits avec les puiſſances étrangeres & à leurs garanties, aux loix fondamentales, à l'indépendance de la Pologne, &c. Ils concluent par déclarer que, comme la Porte les a toujours reconnus comme ſes fideles alliés, ils dépoſent cet acte de proteſtation entre ſes mains, &c.

Le magiſtrat de Danzic s'était flatté de quelques changemens avantageux dans le ſort actuel de cette ville; mais on aſſure que le comte de Golofkin, miniſtre de Ruſſie, ayant reçu de nouveaux ordres de ſa cour, a déclaré à ce magiſtrat qu'il n'avait point d'autre parti a prendre que celui de reconnaître les droits de S. M. le roi de Pruſſe ſur le port de cette ville.

Parmi les divers objets qui occupent la délégation, celui qui concerne les moyens de lever les fonds néceſſaires pour les dépenſes du roi & de la république, rencontre bien des difficultés, parce qu'il faudrait établir ſur les Polonais, des impôts fixes & plus

conſidérables qu'avant le démembrement.

ITALIE.

Rome. On a été informé que le bref de ſuppreſſion des jéſuites a été exécuté dans l'isle de Sardaigne ; mais on paraît ici fort affecté de la conduite de ceux de ces religieux qui, ſe trouvant établis dans les états du roi de Pruſſe & en Ruſſie, loin d'obéir à ce même bref, ont conſervé leur habit de religieux, continuent à prêcher & à confeſſer, & même reçoivent des novices. On eſt auſſi étonné de ce que la commiſſion chargée à Veniſe d'appliquer les biens de la ſociété éteinte à des œuvres pies, vient de prendre des réſolutions qui attaquent les droits & les immunités de l'égliſe, en aſſujettiſſant ces biens à un impôt.

On aſſure que le S. Pere va adreſſer à ſes nonces dans les cours de Madrid & de Liſbonne, un bref qui les autoriſera à viſiter les couvens de ces deux royaumes, & à y faire de grandes réformes. S. M. Catholique a enfin nommé ſes deux auditeurs de Rote, comme un gage de ſa parfaite réconciliation avec le S. Siege.

On mande de Naples, que les conſuls de Palerme ayant préſenté au roi une requête très-reſpectueuſe, ſignée par le ſénat & la grande députation du royaume de Sicile, cette démarche avait été favorablement re-

que par S. M. & qu'on préſumait que le marquis Fogliani ne tarderait pas à retourner dans ſon gouvernement. Les lettres de Livourne portent que l'eſcadre Ruſſe, compoſée de cinq vaiſſeaux de guerre, y était heureuſement arrivée ſous le commandement du contre-amiral Greigh.

ESPAGNE.

Madrid. S. M. vient de réduire tous les ordres religieux de ſes états à quatre claſſes. La premiere comprend ſous le nom de *moines*, les bénédictins, les bernardins, &c. Ils ſuivront tous la regle de S. Benoît; ils auront pour général à vie, un cardinal, & enſeigneront la théologie & la philoſophie. Dans la ſeconde, ſont compris ſous la dénomination de *freres*, tous les ordres mendians. Ils changeront de général tous les ſept ans, & leurs fonctions ſeront de prêcher, de confeſſer, &c. Les théatins, barnabites, peres de l'oratoire & clercs réguliers, formeront la troiſieme claſſe, ſans avoir de général, pour enſeigner aux jeunes gens les élémens de la religion & des belles-lettres. Les religieux de ces trois claſſes feront des vœux ſolemnels. Mais ceux de la quatrieme n'en prononceront que de ſimples; elle ſera compoſée des trinitaires & autres, & ſera chargée du ſoin des hôpitaux. Les hermites ſont ſupprimés, de même que toutes les congréga-

tions & confrairies, à l'exception de celle du roſaire.

ANGLETERRE.

Londres. Une affaire de la plus grande importance pour la nation, occupe depuis quelque tems le miniſtere, & doit être portée au parlement, qui vient de reprendre ſes ſéances. C'eſt celle qui a pour objet la conduite & les procédés des colonies anglaiſes en Amérique. La compagnie des Indes orientales avait envoyé à Boſton & dans la Nouvelle-York une quantité conſidérable de thé qui devait y être vendu pour ſon compte. Mais les habitans, informés que l'on avait mis un impôt ſur cette denrée ſans leur conſentement, qu'ils prétendent être néceſſaire dans des cas de cette nature, & s'étant concertés entre eux, ſe ſont oppoſés ouvertement au débarquement de ce thé, & ont même jeté à la mer une partie des caiſſes qui le renfermaient, en contraignant les capitaines des vaiſſeaux qui en étaient chargés, à reprendre la route de l'Europe. Les colonies ont formé entre elles une eſpece de confédération, pour ſoutenir le droit qu'elles eſtiment leur appartenir, en vertu de leurs chartres, de ne pas ſouffrir qu'on leve ſur elles aucune eſpece d'impôt en vertu d'actes du parlement d'Angleterre, à moins qu'on ne leur permette d'y avoir des repréſentans.

Comme leur réſolution paraît invariable à cet égard, la cour prend des meſures pour les faire rentrer dans la dépendance à l'égard de la métropole, & ſe propoſe d'envoyer un corps de troupes dans ces pays-là. Le lord North s'eſt rendu au parlément, & a déclaré de la part du roi, que la conduite des colonies eſt illégale & contraire à la conſtitution britannique; en ajoutant que S. M. ferait mettre ſous les yeux des communes tous les papiers concernant cette affaire, dont l'on va s'occuper inceſſamment.

Le 24 février, la reine accoucha heureuſement d'un ſeptieme prince, qui eſt le dixieme enfant de L. L. M. M. & tous ſont vivans.

PAYS-BAS.

La Haye. Le ſecond prince auquel S. A. R. la princeſſe d'Orange avait donné le jour le 15 février, a été baptiſé le 3 de ce mois & tenu ſur les fonts par des députés de la province de Gueldres. Il a reçu les noms de Guillaume-George-Frédéric.

SUISSE.

Soleure. Les conférences qui ſe ſont tenues à Soleure pendant le mois dernier, entre S. E. monſeigneur le chevalier de Beauteville, ambaſſadeur de S. M. T. Ch. & les députés du L. corps Helvétique, ont pris fin, après avoir duré pendant une ſemaine. L'ou-

verture s'en fit par le discours que prononça M. le Stathalter Escher de Keffikon, député du canton de Zurich, & dont voici la traduction.

MONSEIGNEUR,

" Le consentement que S. M. a daigné accorder à la conférence que nous avons desirée, n'a pu que causer à nos Souverains Seigneurs & Supérieurs la plus vive allégresse: & comme V. E. a trouvé à propos qu'elle commençât maintenant, nos Souverains Seigneurs nous ont députés conjointement avec ces messieurs, dans l'objet de présenter à V. E. l'assurance de leur estime, de leurs offres de service, & des vœux sinceres qu'ils font pour l'affermissement de sa santé & de sa prospérité.

MONSEIGNEUR,

Nous osons d'autant plus nous flatter que les conférences que nous allons commencer seront suivies d'un succès heureux, que, selon qu'il nous paraît, nos demandes & requisitions respectueuses sont fondées sur les capitulations actuelles, sur la paix perpétuelle conclue ci-devant avec la couronne de France, sur la bonne intelligence qui devrait servir d'exemple à toutes les puissances pour le bien de l'humanité. Cette

heureuſe harmonie ſubſiſte depuis pluſieurs ſiecles, & cela même prouve clairement que, lorſque, les Souverains ne cherchent que le vrai bonheur de leurs peuples, ils doivent s'efforcer de la maintenir à jamais.

Nous reconnaiſſons avec autant de joie que de gratitude, que depuis cette heureuſe époque, nous avons reçu des rois très-chrétiens les marques les plus eſſentielles d'une haute bienveillance, & des preuves bien précieuſes de l'intérêt qu'ils daignent prendre à notre tranquillité & à notre bonheur. Mais nous nous flattons auſſi qu'on ne nous accuſera pas d'une préſomption condamnable, ſi nous affirmons que la république des Suiſſes a obſervé fidélement toutes les obligations preſcrites par les traités; & que nos troupes au ſervice de ces puiſſans monarques, s'efforçant d'imiter dans leurs exploits guerriers, l'exemple de la valeureuſe nation Françaiſe, ont combattu pour la gloire & la proſpérité de cette glorieuſe monarchie, avec le même courage, la même intrépidité qu'elles auraient montré pour défendre la liberté de leur patrie. Quelles glorieuſes eſpérances ne peut-on pas concevoir pour l'avenir le plus reculé, ſi chacune des hautes parties contractantes, convaincue par l'expérience du paſſé, enviſage l'intérêt de ſes alliés comme intime-

ment uni au ſien propre, & travaille avec le plus grand zele à le procurer; ſi celles qui ſont diſtinguées par leur puiſſance ne prétendent point pour cela avoir une plus grande influence dans les négociations qui ſe préſentent; ſi elles ne cherchent dans cet avantage qu'elles poſſedent, que le moyen de faire plus de bien, ſi la ſincérité, la fidélité & la juſtice caractériſent toutes leurs démarches?

Pleinement convaincus que ce ſont là les vraies & invariables diſpoſitions de S. M. T. C. auſſi bien que celles de nos Souverains Seigneurs & Supérieurs, nous pouvons eſpérer avec une entiere confiance, que, ſi nous ſommes aſſez heureux pour montrer que nos demandes reſpectueuſes ſont conformes aux traités, cette négociation aura l'iſſue la plus favorable.

Et ſi les circonſtances exigeaient que cette affaire fût rapportée de nouveau à S. M. & à nos Souverains Seigneurs & Supérieurs, nous nous flattons que V. E., comme elle l'a déjà fait ſi ſouvent, par une charité qui excite notre reconnaiſſance & qui rendra immortelle au milieu de nous la gloire de ſon nom, daignera appuyer nos raiſons de ſa puiſſante recommandation, & qu'elle voudra bien être favorable à nos requiſitions.

Nos vœux les plus ardens & ceux de toute notre nation se réunissent pour desirer que S. M. le roi, L. L. AA. R R. M. le Dauphin & Mde. la Dauphine, & toute la maison royale, continuent à régner & à vivre dans une prospérité inaltérable.

Nous avons l'honneur d'offrir à V. E. l'assurance de notre respect & de notre dévouement. „

S. E monseigneur l'ambassadeur répondit à ce discours en la maniere suivante.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS!

" LE Roi mon maître, votre ancien ami & votre plus fidele allié, toujours disposé à écouter favorablement les demandes que vous croyez devoir lui faire, a accepté les conférences que vous lui avez proposées, & que vous avez paru desirer. Permettez-moi, MM. SS. de me féliciter devant vous de ce que j'ai été choisi par S. M. pour traiter, avec MM. les députés de votre illustre corps, les différens objets qui doivent faire la matiere de ces conférences.

Quoique votre demande, MM. SS., laisse appercevoir de la part de vos louables cantons, une sorte de méfiance sur l'exactitude & la fidélité de ma cour à remplir ses engagemens avec vous, S. M. n'y a vu qu'une précaution sage, très-propre à prévenir &

à éloigner toute difficulté ultérieure, & à éclaircir par des explications précises certains articles des anciens traités, que la variété des tems & des circonstances a dû nécessairement en rendre susceptibles.

Elle se flatte de retrouver en vous le même zele & le même attachement confédéral, dont vos illustres ancêtres ont si souvent donné des preuves que vous manifestez vous-mêmes dans toutes les occasions, & dont le digne magistrat député du louable canton de Zurich vient de me renouveller les assurances au nom de tous vos louables états.

Aussi, MM. SS., le roi, mon maître me charge expressément de vous assurer de la sincere affection qu'il porte à vos louables états, de l'intérêt que son amitié lui fait prendre à votre bonheur & à votre gloire, & combien il desire de maintenir & de resserrer de plus en plus, s'il est possible, l'étroite union qui subsiste depuis si long-tems entre l'auguste couronne de France & le respectable corps Helvétique.

Ces sentimens de S. M., MM. SS., ranimement le zele que le devoir & l'inclination m'ont toujours inspirés pour vos louables états. Je chercherai à vous en donner de nouvelles preuves dans le cours de la négociation que nous allons commencer. J'y porterai du moins la bonne foi & la candeur qui

caractériſent votre illuſtre nation, & toutes les facilités compatibles avec le bien du ſervice du roi mon maître, & l'intérêt de ſes ſujets, dont il doit être le pere.

Qui ſait mieux que vous, MM. SS. vous dont le gouvernement ſage, éclairé & paternel fait de la nation Suiſſe le peuple de l'Europe le plus heureux; qui ſait, dis-je, mieux que vous, que le premier devoir d'un Souverain eſt, de ne jamais perdre de vue les intérêts de ſes ſujets, de les faire jouir de tous leurs avantages, & de leur aſſurer les bienfaits que la nature leur accorde? C'eſt un devoir qui tient à cette juſtice primitive antérieure à l'établiſſement de toutes les ſociétés; s'en écarter, n'eſt plus l'exercice légitime de l'autorité, mais un abus de la puiſſance.

Les Souverains, en s'uniſſant entre eux, n'ont jamais pu déroger à ce principe, qui eſt de droit naturel, & qui a toujours dû être la baſe de tous les traités.

Le traité de 1516, qui eſt le ſeul aujourd'hui qui nous ſoit commun avec tout le louable corps Helvétique, & qui depuis près de trois ſiecles unit nos deux nations, n'a pas d'autre fondement. Les hautes parties contractantes ſe propoſerent d'établir par ce traité une paix & une union perpétuelle entre les deux nations, & d'éloigner tout ce

qui pourrait la troubler. Les obligations, les concessions ou les équivalens qui les suppléent, tout y est réciproque & obligatoire.

En effet, MM. SS., l'intérêt respectif des parties contractantes, des avantages communs, une utilité mutuelle, voilà le but de tous les traités, & ce qui en assure la durée.

Puisse celui qui unit le royaume de France avec le louable corps Helvétique, subsister aussi long-tems que les sentimens & les intérêts réciproques des deux Souverains semblent le promettre! Ce doit être le vœu de tout bon patriote éclairé, & ce sera toujours le principal objet de mes soins, pendant le cours de mon ministere auprès de votre sage & louable république. „

Lucerne. Le bref du pape concernant l'abolition de la société de Jesus, ayant été communiqué à LL.EE. nos souverains seigneurs, par S. E. le cardinal évêque de Constance, une commission composée de plusieurs membres de l'état fut nommée pour les mettre en exécution. Elle s'ajoignit M. Hartmann, chanoine de la collégiale, en qualité de commissaire de S. E. le cardinal évêque de Constance, & après avoir pris la chose en sérieuse considération, elle présenta son travail à LL. EE. du conseil souverain pour obtenir leur ratification.

D'après cet examen, LL. EE. prononce-

rent que l'égliſe & le college de la ſociété de Jeſus, qu'on appellera déſormais la maiſon & l'égliſe de S. Xavier, ſont dévolus à l'état, pour être un college public. En conſéquence, tout ce qui ſe trouvait dans l'un & dans l'autre, fut inventoriſé, & on en remit la direction à M. *Joſt Henri Ranuce Segeſſer de Bernegg*, qui fut nommé directeur dudit college. On ordonna en outre que l'on fournirait des habits de prêtres ſéculiers aux peres & aux freres de la ci-devant ſociété, & l'on fixa le 17 janvier pour faire l'acte ſolemnel d'abolition.

Au jour fixé, ſur les neuf heures du matin, la commiſſion, accompagnée de M. le grand-ſautier *Ignace Jean-Baptiſte Zur gilgen*, & de toute la livrée de l'état, ſe rendit au college des jéſuites. Elle y était attendue par M. le chanoine *Hartmann*, accompagné de MM. *Antoine Schiffmann* & *Ignace Schumacher*, chanoines de la collégiale, & de M. *Paul Steinach*, ſecretaire du commiſſariat & chapelain. L'aſſemblée ainſi formée ſe rendit dans la ſalle des récréations, où, ayant pris place, on fit appeller tous les peres jéſuites qui parurent dans l'habit de leur ordre.

Le commiſſaire épiſcopal prononça en latin un diſcours éloquent, dans lequel il annonça aux ci-devant jéſuites les ordres du

ſaint-ſiege, en les exhortant à s'y ſoumettre avec la plus ſcrupuleuſe exactitude.

M. le *Statthalter Mohr*, préſident de la commiſſion, prit enſuite la parole & fit un diſcours relatif à la circonſtance & aux ordres dont il était chargé de la part de ſes ſupérieurs. On fit à haute voix la lecture du bref, après laquelle le ſeigneur préſident demanda au pere recteur, M. *Joſeph Amrhyn*, les clefs du college & de l'égliſe. Celui-ci les préſenta dans un baſſin d'argent, en ſe recommandant très-humblement, auſſi bien que ſes confreres, à la haute protection de LL. EE.

Les membres de la commiſſion, en ſe retirant immédiatement après, remirent les clefs à M. *Segeſſer de Brunegg*, comme directeur du college.

Sur le midi, les ci-devant jéſuites quitterent leur maiſon en habit de prêtres ſéculiers, & après avoir paſſé toute la journée & la nuit ſuivante chez leurs parens & leurs amis, ils rentrerent le lendemain ſur les 10 heures du matin, dans la maiſon de S. Xavier. Les freres laïcs, vêtus de bleu comme des ſéculiers, ſortirent auſſi du college; mais ils y rentrerent dès le même ſoir. Le 18 fut employé à conſacrer l'égliſe des ci-devant jéſuites, pour en faire une annexe des paroiſſes de la ville. Les ex-jéſuites, main-

tenant les clercs réguliers de la maiſon de S. Xavier, prêterent entre les mains de M. le commiſſaire épiſcopal, le ſerment des prêtres ſéculiers. Après midi, la commiſſion laïque retourna au college en habit de cérémonie, & M. le *Statthalter Mohr* inſtalla de nouveau les profeſſeurs & autres eccléſiaſtiques dans leurs emplois, en les exhortant à redoubler leur zele pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & en les aſſurant de la protection ſouveraine.

Ce fut le 17 janvier 1574, que la ſociété fut reçue à Lucerne, où elle a ſubſiſté pendant l'eſpace de deux ſiecles, ayant été ſupprimée le 17 janvier 1774. Un des plus zélés partiſans des jéſuites, lors de leur établiſſement, fut M. *Joſt Segeſſer*, capitaine des gardes-ſuiſſes de ſa ſainteté; & l'un de ſes dignes deſcendans, M. *Joſt. Ranuce Segeſſer* eſt chargé de l'emploi de directeur du college de la ſociété abolie.

Les premiers jéſuites qui vinrent à Lucerne, étaient le P. *Martin Leibenſtein*, d'Oberdorff dans l'Allgau, & le P. *Vit Leyner*, de Brixen, avec le coadjuteur *Bartholomei Buelliſane*, d'Appenzell. Le P. *Sebaſtian*, fut le premier recteur, & il a eu juſqu'au P. *Amrhyn*, cinquante ſucceſſeurs.

Manheim. Le 154e tirage de la loterie électorale Palatine, s'eſt exécuté le 10 mars;

les numéros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

7, 29, 77, 31, 87.

TABLE.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

I. *Encyclopédie, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.* Tome XXIX. Yverdun. page 3
II. JOHANNIS LAWSON, &c. 23
III. GEORG. GOTTLIEB OFETERDINGER, &c. 25

II. PARTIE. Nouvelles littéraires de l'Europe.

I. *Histoire de Maurice, comte de Saxe, &c.* 27
II. *Noticias Americanas, &c.* 50
III. *Lettre à M.* DUQUESNOY, &c. 5
IV. *Académies.* 60

III. PARTIE. Pieces fugitives.

I. *Le Philosophe par vanité. Conte.* 65
II. *Le Chapeau, fable de M.* DORAT. 98
III. *Le Pénitent qui marchande.* 100
IV. *La nouvelle Perrette.* 101
V. *Epitre à* OLIMPE. 103

IV. PARTIE. Annales polit. de l'Europe. 107

FIN.